

CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC  
DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE  
NEUILLY-SUR-MARNE



# Contribution au diagnostic du patrimoine de la commune de Neuilly-sur-Marne

Le présent dossier a été élaboré conformément aux objectifs du protocole de décentralisation culturelle entre l'Etat et le Département de la Seine-Saint-Denis signé en novembre 2001 et coordonné par Olivier MEYER. Il s'inscrit dans une démarche de coopération avec les communes pilotée par Michel DESMARRES et dans le cadre des travaux de l'Inventaire départemental conduits par Evelyne LOHR.

## Il a été réalisé par

Recherche historique et inventaire :

Marie-Françoise LABORDE (patrimoine de la ville)

Evelyne LOHR (les sites des hôpitaux)

avec la collaboration de Hélène BOCARD, SRI, DRAC

Ippolita ROMEO (patrimoine industriel)

Benoît POUVREAU (patrimoine du logement social)

Ivan LAFARGE (inventaire archéologique)

Marc COURONNE

(documentation technique et évaluation patrimoniale de Maison-Blanche)

Edition :

Jean-Barthélemi DEBOST (relecture)

Claudine ROUSSET (mise en page)

# Diagnostic patrimonial

## Présentation

Le présent dossier constitue la contribution du Département de la Seine-Saint-Denis au diagnostic patrimonial de la commune de Neuilly-sur-Marne élaboré dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan Local d'Urbanisme. Conformément au protocole de décentralisation culturelle entre l'Etat et le Département signé en novembre 2001, ce dossier a été constitué en concertation avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, les services patrimoniaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

## Contenu du dossier

Le dossier comprend :

- 1) Une carte et une notice des données archéologiques, établies avec le Service Régional d'Archéologie ;
- 2) Une carte des édifices et sites protégés et de leurs périmètres de protection (d'après les informations transmises par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) ;
- 3) Une carte des éléments bâtis intéressants : Cette carte est accompagnée de deux notices illustrées.  
La première a été établie à partir d'un repé-

rage sur l'ensemble du territoire communal et de recherches auprès des archives municipales de Neuilly-sur-Marne. Ces repérages ont pris en compte ceux déjà réalisés dans le cadre du pré-inventaire (élaboré dans les années 70 et déposé aux Archives Départementales) et de l'enquête sur le patrimoine rural et agricole réalisée par l'agence Qipo en 1996.

La seconde notice est consacrée aux deux hôpitaux psychiatriques de Ville-Evrard et de Maison-Blanche qui, de par leur importance exceptionnelle, ont fait l'objet d'une étude monographique spécifique, en collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire (DRAC). Cette présentation fait état des ensembles intéressants au titre de leurs qualités architecturales et paysagères et de leur signification dans l'évolution des conceptions de l'architecture psychiatrique. Cette seconde notice a été établie à partir d'un dossier d'inventaire.

## Objectifs de la démarche

Le présent dossier s'inscrit dans une démarche de coopération avec la commune pour l'aider à effectuer le repérage de son patrimoine. Il s'agit de proposer les éléments qui pourraient être identifiés au titre de l'article L 123-1-7° du Code de l'urbanisme. Chaque élément repéré fait l'objet d'une fiche individuelle ou d'un dossier documentaire.

## Introduction

### Le développement de Neuilly-sur-Marne

La commune est située au sud-est du département de la Seine-Saint-Denis, sur un territoire de 686 ha bordé au sud par la Marne. Jusqu'en 1968, elle faisait partie du département de Seine-et-Oise. Son relief est relativement plat sauf en bordure du plateau d'Avron. Elle se trouve à l'intersection de deux routes nationales, la RN34, est-ouest, qui la relie à Paris par la Porte de Vincennes et la RN370 (nord-sud). Elle est également traversée en partie par le canal de Vaires.

Les traces de présence humaine à Neuilly-sur-Marne remontent au paléolithique. Le premier document mentionnant Neuilly " la Charte de Burchard " date de 998. Le moyen âge est dominé par la figure de Foulques, resté dans l'histoire pour avoir prêché la quatrième croisade (1199-1205). C'est à son initiative que nous devons la construction de l'église Saint-Baudile (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle).

Le territoire reste essentiellement agricole jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, époque des premiers grands bouleversements dans le développement de la commune. En 1782, est ouverte la route d'Allemagne, correspondant, à peu près, au tracé de la RN34. Le village reste resserré autour de l'église et de la mairie (construite en 1850). Cependant, l'est et l'ouest de son territoire se transforment définitivement.

Le domaine de Ville-Evrard, est racheté en 1863 par le Département de la Seine pour y installer un "asile d'aliénés ". A partir de 1896 est construit un deuxième asile en face du précédent, réservé aux femmes, qui recevra ses premiers malades en 1900. Les deux hôpitaux de Ville-Evrard et Maison-Blanche occupent une place prépondérante dans l'histoire de la commune, et recèlent quelques-uns de ses plus beaux édifices.

A l'ouest, la création de Neuilly-Plaisance en 1892, ampute la commune d'une grande partie de son territoire. Autrefois occupée par des marécages et des prés, cette dernière est lotie à partir des années 1860, et sa population dépasse rapidement celle du village où sont situés les principaux équipements, d'où le souhait des habitants de part et d'autre, de la séparation en deux communes distinctes.

Entre 1849 et 1869 est percé le canal de Neuilly à Vaires. Le premier pont est jeté sur la Marne en 1884-89, il met fin au passage par bac. Sur route, c'est le tramway (ligne Vincennes-Ville-Evrard, des Chemins de fer nogentais) qui assure le transport des voyageurs à partir de 1885. En 1934, un réseau d'autobus prendra le relais. En 1894, démarre la construction de l'usine des eaux.

Hôpitaux et usines attirant une population nouvelle, les premiers lotissements apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A cette même époque, sont également construites de grandes maisons bourgeoises, de villégiature ou non, le long de la route d'Allemagne, également appelée de Paris à Strasbourg, et de la rue de Ville-Evrard, actuelle rue Pierre-Brossolette, parallèle à la Marne. En 1895 est inaugurée la première école (aujourd'hui groupe scolaire Louis Amiard). Jusqu'à cette date, les classes de filles et de garçons partageaient les locaux de la mairie.

L'extension des lotissements prend de l'ampleur dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle. Ils se développent autour du bourg et de la Route nationale n° 34 : les 24 Arpents, la Maltournée, l'Epi d'or, le Pré fleuri, les Verdoyants, la Guette, ainsi qu'au nord, aux lieux dits les Fauvettes (le long du tracé de l'ancienne avenue de Maison Blanche, aujourd'hui rue Gaston Navailles) et les Enfers. Enfin, à l'est de la commune, en bordure de Gagny, est créé le lotissement de l'Avenir, qui sera équipé d'une école en 1930.

De petits immeubles, généralement à R+3, s'élèvent à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. On les

retrouve surtout le long de la RN34, où l'on peut lire sans doute l'ébauche d'une volonté d'urbaniser cet axe très emprunté et dans le vieux bourg aux intersections de rues (Cossoneau/Gambetta, Pasteur/Pierre-Brossolette). Leurs façades principales sont décorées avec soin : jeu de briques polychromes ou enduit et briques.

Entre les deux guerres apparaissent les maisons de ville. Ces maisons en bande, souvent implantées en bordure de rue, conservent les caractéristiques du pavillon : R+1 ou R+1+combles, jardin privatif et logement uni-familial. De fait elles s'intègrent bien au tissu pavillonnaire.

Dans les années 1930 est construite la gare de chemin de fer par la Compagnie du Nord, elle dessert la ligne qui double celle de la Grande ceinture. Le service voyageurs ne fonctionne que quelques années, dès 1939 la gare est réservée au trafic marchandises.

La question du logement des nombreux ouvriers attirés par les industries installées dans un premier temps en bord de Marne (Manufacture de caoutchouc Nortier, briqueterie...), ainsi que de celui des personnels des hôpitaux, trouve des solutions à partir des années 1910 par le biais de deux types d'habitation à bon marché : la Cité-jardin, édifiée en 1934 par l'OPHBMSO, l'office public d'habitation à bon marché de la Seine-et-Oise, et " les maisons Turin ". Ces dernières, construites par les architectes Albert et Maurice Turin pour la Société d'habitations à bon marché " L'Habitation Moderne " étaient en accession sociale à la propriété. Elles sont très nombreuses à Neuilly-sur-Marne. Quarante-sept permis de construire déposés entre 1911 et 1938, quelques-uns après 1949, sont conservés aux archives municipales, mais il semble qu'un plus grand nombre ait été bâti. Correspondant à quelques plans types, ces pavillons, modestes, se sont multipliés à l'identique et participent fortement à l'identité des quartiers.

Il est à noter que le Mouvement Moderne en architecture qui, dans les années 30, a donné lieu à nombre de constructions dans la banlieue, surtout pour le logement et les équipements, est absent à Neuilly-sur-Marne, à l'exception de références discrètes à la Cité-jardin. De même, le style Art déco, a peu laissé de traces.

Dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, la construction de logements individuels se poursuit, mais l'habitat collectif devient largement dominant. L'accroissement sans précédent de la population en région parisienne entraîne la mise en oeuvre d'un développement urbain sous diverses formes. Neuilly-sur-Marne, bénéficiant de vastes terrains restés agricoles, voit à partir des années 1960 son paysage radicalement transformé par de grandes opérations, la plus importante étant celle des " Fauvettes Sud ". Ces quartiers neufs se voient dotés de nombreux équipements, scolaires, culturels, sportifs, sociaux et de commerces.

Parallèlement, une opération de rénovation urbaine transforme considérablement le noyau ancien, des îlots entiers composés de maisons de bourg et d'équipements, comme la salle des fêtes, disparaissent au profit de petits collectifs.

L'habitat collectif, qu'il concerne la copropriété privée ou le logement locatif social, est réparti sur tout le territoire de la commune. Il est composé d'immeubles de hauteur moyenne (R+3, R+4) dans les quartiers des 24 Arpents, du Centre-ville, de la Coulée verte, de la Pointe de Gournay, au nord du secteur Stade Fauvette (rue d'Auvergne et Léon Blum). De grands collectifs (plus de R+5) s'élèvent dans les quartiers des Fauvettes Sud et Nord, des Primevères, du Centre (notamment au croisement des deux routes nationales), de la gare et plus récemment des Rives de Neuilly en bord de Marne.

Un élément remarquable de ces grands ensembles à Neuilly-sur-Marne est la qualité des espaces verts, notamment aux Fauvettes Sud. Cette architecture de dalles et de tours, un peu brutale est " adoucie " par un traitement paysager de qualité, parfaitement entretenu par la Municipalité. La présence de ces jardins et surtout de commerces et d'équipements, donne à ce quartier un rôle de " second centre ".

## Notice archéologique

Les premières attestations de l'occupation humaine sur le territoire de la commune de Neuilly-sur-Marne remontent au Paléolithique Moyen (300 000 avant JC), ils se caractérisent par des découvertes de mobilier lithique et d'ossements de faune en divers points de la commune, dont la plupart sont mal localisés à l'heure actuelle. Une partie de ces découvertes correspond toutefois à du mobilier résiduel piégé dans les alluvions de la Marne. Cette période est également représentée par un paléosol Eémien (interstade Riss-Würm) mis au jour dans l'enceinte de l'hôpital de Ville-Evrard en 1975.

Les recherches effectuées depuis 1999 sur le site de la Haute-Ile (017) formé par l'anse de la Marne montrent que les niveaux archéologiques y sont bien conservés. Elles mettent en évidence une succession d'occupations depuis le mésolithique jusqu'à l'époque gauloise. Quatre zones d'habitat d'époques différentes y sont actuellement connues : mésolithique, néolithique (Cerny), âge du Bronze et laténien-gallo-romain précoce. Ce site fournit par ailleurs de nombreuses informations sur l'évolution du paysage depuis au moins 10 000 ans.

Peut-être associée aux occupations de la Haute-Ile, une nécropole de huit tombes du Néolithique Final (002), découverte en 1842, a livré un abondant mobilier : dans l'une des sépultures a été retrouvé le squelette d'un chien, une autre sépulture a livré 2 haches polies en silex, une lame en silex, un poinçon en os, une perle, deux coquilles biforées, un fragment de rostre de bélémitte et une hache bipenne en métahornblendite.

Aucun vestige remontant à l'Antiquité n'est connu actuellement à Neuilly-sur-Marne, seules sont présumées antiques des portions du tracé des actuelles routes nationales 34 (Paris - Meaux) et 302 (Saint-Denis - Gournay). L'habitat semble se déplacer du site de la Haute-Ile vers l'ouest et le nord entre l'époque gauloise et l'Antiquité, les versants exposés au sud et descendant de Gagny sont probablement exploités très tôt pour la culture de la vigne, attestée par des documents écrits au XI<sup>e</sup> siècle.

Le village se cristallise probablement vers les XI-XII<sup>e</sup> siècles autour de l'église Saint-Baudille (004), attestée dès 998, mais dont l'existence remonte à l'époque mérovingienne, des sarcophages de plâtre ont d'ailleurs été mis au jour au sud de celle-ci (006) en 1985. Des vestiges d'habitat carolingien et médiéval ont été observés juste à côté de la nécropole. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle., l'abbaye de Saint-Maur, qui possède à Neuilly des terres, une hôtellerie et une grange, fait bâtir une chapelle et deux chambres. Figurée vers 1740 par Delagrive (005), la chapelle est démolie à la Révolution.

Le village médiéval et moderne, dont le bâti figuré sur le cadastre napoléonien est assez dense, se structure en village-rue. Il est traversé par la route probablement d'origine antique (actuelle RN 34) et la route de Villemomble (actuelle RN 370, certainement d'origine médiévale). Au carrefour de ces deux voies se trouve l'église Saint-Baudille. Le lien du village avec ces voies est fort, les hôtelleries du Grand Cerf et du Cheval Blanc, dont l'origine pourrait se situer au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle en sont des témoins. Des blocs architecturaux attribués au XIII<sup>e</sup> siècle ont été découverts dans ces auberges au début du XX<sup>e</sup> siècle et pourraient provenir de la chapelle de Saint-Maur. Les dénombremements du XVIII<sup>e</sup> siècle mentionnent 85 feux en 1709, et 108 feux en 1720, soit une population avoisinant un demi millier d'habitants.

Il existait au sud du village un bras secondaire de la Marne dit Petit Bras, régulièrement curé pour permettre le garage et le chargement des bateaux. Vers 1780, il ne se remplit plus qu'en période de crues. Son tracé est en partie réutilisé lors du creusement du canal de la Marne à Chelles. En 1832, la commission chargée de remédier à l'envasement du Petit Bras mentionne que la présence

de pieux vraisemblablement attribuables à un moulin à eau avait été relevée en 1770 ; or entre 1079 et 1096, Eudes Hérisson, seigneur de Neuilly, cède au prieuré de Saint-Martin-des-Champs un emplacement sur le bord de la Marne pour construire deux moulins à eau.

Le domaine de Herardivillam, Ville-Evrard (003) fait partie du domaine royal en 1194, puis passe dans diverses successions seigneuriales. Le manoir est démoli en 1719, puis reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle. Le seule vestige actuellement connu qui puisse se rapporter à ce domaine est une canalisation d'époque moderne en terre cuite repérée sur une centaine de mètres dans l'actuel hôpital. Elle aboutissait à un bassin maçonné au mortier rose, sans doute circulaire.

Le château de Maison Blanche qui a donné son nom au second hôpital psychiatrique, attesté au XVI<sup>e</sup> siècle, est en fait localisé sur le territoire de la commune de Gagny.

La commune de Neuilly-Plaisance est constituée en 1892 aux dépens de Neuilly-sur-Marne.

## I - Eléments intéressants repérés à Neuilly-sur-Marne

*Partie sud. Cette première partie concerne le territoire situé au sud de la RN 34, à l'exception du quartier Carnot-République inclus entre la route nationale et le boulevard de la République.*

### Le bourg ancien

Le bourg ancien s'est développé autour de l'église, le long de l'ancienne route de Paris, et à l'écart de la Marne dont les rives étaient inondables. Malgré les travaux lourds de rénovation urbaine, et la déviation de la RN34 (ancienne rue de Paris), il demeure aujourd'hui d'intéressants alignements de maisons de bourg, rue Emile Cossoneau (coté pair), rue Gambetta (côté pair), rue Pasteur (côté impair), rue Théophile Gaubert (cotés pairs). La plupart de ces maisons datent du XIX<sup>e</sup> siècle, certaines figurent déjà sur le plan cadastral de 1819. Leur architecture est modeste : de faible hauteur, R+1 ou R+1+combles, elles sont probablement bâties avec les matériaux traditionnels d'Ile-de-France, et notamment la pierre à plâtre. Leurs toits, généralement à deux pentes (en croupe aux angles de rues), sont couverts en tuiles.

Elles sont implantées en bordure de rue, dégageant autrefois de longues parcelles à l'arrière, où l'on accédait par de grandes portes charretières. Les façades sur la rue ont reçu une décoration discrète : plâtre mouluré en encadrement de baies, en bandeau et en corniche.

Souvent très remaniées aujourd'hui, divisées, dans un environnement hétérogène, elles donnent cependant une image attachante du "vieux village". Appelées aussi maisons rurales, elles ont une valeur patrimoniale forte. Elles offrent à la ville une assise historique et restent un témoignage important dans le patrimoine nocéen et, au-delà, dans le patrimoine francilien. Pour toutes ces raisons elles devraient être préservées et mises en valeur.



**Maisons du XIX<sup>e</sup> siècle**

96 à 104, rue Emile Cossoneau

Au premier plan le n° 96

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv034



**Maisons du XIX<sup>e</sup> siècle**

96 à 104, rue Emile Cossoneau

Au premier plan le n° 104

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv034

## Alignements de maisons anciennes



**Maisons du XIX<sup>e</sup> siècle**  
4 à 20 rue Gambetta  
Au premier plan le n° 16  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv035



**Maisons du XIX<sup>e</sup> siècle**  
1 à 9 rue Pasteur  
Au premier plan le n° 1  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv036



**Maisons du XIX<sup>e</sup> siècle**  
60 à 74, rue Théophile Gaubert  
Ci-dessus à gauche : au premier plan le n° 66  
Ci-dessus à droite : au premier plan le n° 62  
Ci-contre : au premier plan le n° 74  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv046

**Eglise Saint-Baudile** (XII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup>. Classée Monument historique - 1913)*Place du Chanoine Héroux*

Commencée en 1198, elle appartient à la première floraison des églises gothiques d'Ile-de-France et de fait, porte des marques de transition avec l'art roman. Bien qu'elle ait été endommagée lors des guerres, en 1870 et en 1940, elle est bien conservée.

L'intérieur se compose d'une nef à trois travées, d'un cœur à deux travées et de deux bas-côtés. Elle est remarquable pour la qualité de son portail en arc d'ogive obtus et les sculptures de ses chapiteaux exécutés suivant une thématique florale particulièrement intéressante. On retrouve la fougère, le nénuphar et la vigne, représentant successivement : la forêt de Bondy, les marais et la Marne et enfin la viticulture, soit l'environnement immédiat des nocéens. Les vitraux les plus anciens datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils portent les dates de 1861 à 1869. Ceux de Saint-Baudile, du baptême de Clovis, et de la Vierge ont été refaits à neuf après la guerre de 1870.



**Eglise Saint-Baudile. XII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle**  
Place du chanoine Héroux  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv032

**Ancienne mairie***95 rue Emile-Cossonneau*

Construite en 1850 par l'architecte M. Bourgeois, elle a, malgré quelques modifications apportées au cours de son siècle et demi d'existence, conservé l'essentiel de son aspect. De style classique, elle est surplombée par un fronton qui lui apporte toute la prestance due à sa fonction.

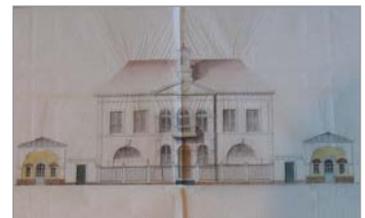
L'édifice est de plan rectangulaire à R+1 et couvert d'un toit à 4 pentes couvert en tuiles mécaniques. Il est percé d'une grande porte cintrée au rez-de-chaussée, et d'une porte fenêtre donnant sur un balcon entourée de deux baies plus petites à l'étage. Les parties latérales comprennent 2 travées régulières. Le garde corps du balcon est en fer forgé. Le revêtement de la façade principale est à refends horizontaux et verticaux. La mairie a été bâtie sur un terrain acheté par la municipalité en 1848 et occupé auparavant par un relais de poste " Au puits de Jacob ". Elle abritait également les écoles de filles et de garçons jusqu'à l'ouverture de l'école du Centre, actuellement école Louis-Amiard en 1895.

Le bâtiment a été occupé par la mairie jusqu'en 1987, il abrite aujourd'hui des services municipaux.



**Ancienne mairie. 1850**  
95, rue Emile-Cossonneau  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv031

**Ancienne mairie. 1850**  
95, rue Emile-Cossonneau  
© CG93, DCJS, Bpat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv031. Archives départementales



### **Ancienne auberge du Grand Cerf**

58, rue Théophile Gaubert

Bien que très remanié et dans un état moyen, cet édifice complexe, présente un intérêt patrimonial manifeste. L'absence de sources fiables ne permet pas de le dater précisément, mais sa partie la plus ancienne date sinon de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, au moins du XVIII<sup>e</sup>, et il fait donc partie des édifices les plus anciens de la commune.

La partie de droite, la plus ancienne, correspond à l'auberge du Grand cerf, l'un des trois relais de poste que possédait encore Neuilly-sur-Marne au XIX<sup>e</sup> siècle. L'ancienne façade principale qui s'étire perpendiculairement à la rue est dominée par une tourelle, peut être un ancien colombier. La cour est occupée aujourd'hui par un garage de mécanique auto. L'entrée s'effectuait sous une voûte à droite de la tourelle. Cette façade est malheureusement revêtue d'un enduit de ciment mais elle conserve l'aspect des grosses maisons rurales d'Ile-de-France.

La façade sur rue a reçu vers 1910 un décor plus classique et urbain : fronton revêtu d'un enduit de plâtre et éléments moulurés. La partie de gauche, qui a abrité un cinéma des années 1920 aux années 1970, a été refaite à l'identique de celle de droite dans les années 1980. L'ensemble est parcouru, sur toute la longueur par une marquise en fer et verre, refaite dans les années 1980. Cependant la partie de droite semble d'époque.

Hôtel, restaurant, " bureau des voyageurs " des Chemins de fer Nogentais, et cinéma, cet édifice a tenu une place importante dans la vie nocéenne, jusque dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle. Il figure sur de nombreuses cartes postales.

Aujourd'hui, l'ancien cinéma est à l'abandon. Le rez-de-chaussée de l'autre partie sur la rue Théophile Gaubert est occupé par un commerce et par les bureaux du garage, l'arrière par des logements.

### **La maison des notaires**

56, rue Théophile Gaubert.

La présence d'un office notarial est attestée dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'absence de sources ne permet pas d'affirmer que la maison date de cette époque. Cependant, son observation : fruit des murs, toit à la Mansart, pourrait le laisser penser. La seule certitude est qu'elle a toujours abrité un office notarial. Bien que sa façade s'inscrive parfaitement dans l'alignement de la rue, elle a des allures de gentilhommière : vaste toiture à lucarnes, faible hauteur (R+1 +combles), ornementation de moulures de plâtre, discrètes mais élégantes. La maison mitoyenne, le n° 54, est une ancienne maison bourgeoise, aujourd'hui divisée en appartements. A noter sa porte cochère.



**Ancienne auberge du Grand cerf**  
XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

58, rue Théophile Gaubert

Façade sur cour

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv047



**Ancienne auberge du Grand cerf**  
XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

58, rue Théophile Gaubert

Façade sur rue

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv047



**Maison des notaires. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle**

56, rue Théophile Gaubert

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv048

## Les maisons bourgeoises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle

Comme la plupart des communes des environs de Paris, Neuilly-sur-Marne a vu la construction de vastes maisons bourgeoises, entre le second Empire et la première guerre mondiale. Maisons de villégiature ou habitat pour les nouveaux industriels, elles s'inscrivent en rupture avec les maisons rurales traditionnelles ou les maisons de bourg et puisent plutôt leur inspiration du côté de l'aristocratie. Implantées au centre de grands parcs, leurs styles répondent à deux des grands courants alors en vogue : le néo-classique (48 rue Théophile Gaubert, 25 et 28, rue du Maréchal Foch, L'Oasis, ancienne propriété Amiard rue Pierre Brossolette) et le néo-Louis XIII (château Guérin, commissariat de police). On retrouve également ce que l'on a coutume d'appeler le style 1900 : gros pavillons en meulière, dotés d'une ornementation exubérante et couverts de vastes toitures débordantes (147 et 147ter avenue du Maréchal Leclerc).

Il est à noter que la grande mode des maisons néo-normandes, que l'on retrouve souvent en bord de Seine et de Marne, est absente à Neuilly-sur-Marne. Ceci s'explique peut-être par le fait que ce ne sont pas les bords immédiats de la rivière, ses berges étant inondables, comme à Nogent, qui ont attiré cette nouvelle bourgeoisie, mais sans doute la pleine campagne desservie par le tramway (la plupart de ces villas se trouvent le long de l'ancienne rue de Paris où passait le tramway, ou à faible distance).

Aujourd'hui, la plupart de ces vastes demeures sont bien conservées. Certaines sont restées des résidences privées et d'autres sont devenues des lieux ouverts au public, comme le Conservatoire de musique, le commissariat de police, la maison de repos " l'Oasis ".



**Maison bourgeoise. Vers 1900**

25, avenue du Maréchal Foch

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv057



**Maison bourgeoise. Vers 1900**

28, avenue du Maréchal Foch

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv058



**Neuilly-sur-Marne. Maison bourgeoise.**

**Carte postale. XIX<sup>e</sup> siècle**

52 rue Pierre-Brossolette

© Archives municipales de Neuilly-sur-Marne. 2003  
050inv043

### Conservatoire de musique

39, avenue du Général-de-Gaulle

La plus connue de ces maisons bourgeoises est le " Château Guérin " occupé par le Conservatoire de musique. Son sous-sol a abrité de 1984 à 1995 le Musée d'art brut " l'Aracine ".

Elle a été édifiée en 1867 par Edouard Flaxland, négociant et expert aux Comptes. En 1885, sa veuve céda à la Compagnie des eaux les terrains situés sur les rives de la Marne, conservant une servitude de vue. A sa mort, la propriété revint à ses neveux, Mr et Mme Guérin. Le domaine a été acquis progressivement par la mairie jusqu'en 1976. Une partie du parc a été amputée lors de l'élargissement de la nationale ; d'autres ont été bâtis.

Représentative du style néo Louis XIII, cette maison en offre une interprétation raffinée : murs de briques polychromes, rouges et brunes, ornés d'éléments en pierre : encadrements de fenêtres, chaînes d'angle, bandeau à larmier et corniche à modillons. Les toitures à la Mansart, et en pavillon sur les avant-corps sont couvertes en ardoise. Très bien entretenue, elle est entourée des vestiges de l'ancien parc, planté de grands arbres.



**Conservatoire de musique. 1867**  
39, avenue du Général de Gaulle  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv061

En face, se dresse au n° 48 rue Théophile Gaubert, une autre belle villa construite à la même époque par Frédéric Flaxland, frère d'Edouard. Implantée au milieu d'un parc, sa façade blanche reprend les canons de l'architecture classique : pilastres cannelés séparant les travées, chaînes d'angle à refends, et balustre en couronnement dissimulant la toiture. L'histoire de cette maison, qui est toujours une propriété privée, a été transmise à ses nouveaux propriétaires : elle aurait eu l'honneur d'accueillir au XIX<sup>e</sup> siècle nombre de musiciens célèbres, dont Frantz Litz, amis de Frédéric Flaxland, compositeur et musicien lui-même.

Ces belles demeures apportent un peu de prestige à l'entrée du centre ville.



**Maison bourgeoise. XIX<sup>e</sup> siècle**  
48, rue Théophile Gaubert  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv049

### Immeubles Les Croisés

Achévé en 1978, cet ensemble de logements, situé 1 à 6 allée Guynemer, a été construit par l'architecte Henri-Pierre Maillard dans le cadre des grands chantiers de rénovation urbaine qui ont métamorphosé le centre-ville. Son intégration devait à la fois assumer la présence de l'église du XII<sup>e</sup> siècle classée MH, qu'elle longe, les maisons anciennes du bourg et marquer l'entrée de ville sur la rue Marx Dormoy. La solution adoptée a été de construire des immeubles bas, RDC à R+3 avec commerces, du côté du vieux centre et opter pour la monumentalité d'édifices hauts, R+8, vers la Marne.

L'architecture est en rupture affirmée avec celle du bourg. L'ensemble est composé de six " plots ", répartis le

long de l'allée Guynemer, centrale et semi-privée. Le style architectural est le même pour tous, basé sur le " Modèle innovation Maillard sae ", le système constructif inventé par l'architecte et communément appelé " tabouret Maillard " de par sa forme. La structure pyramidale, permet la présence de nombreuses terrasses, au moins une par appartement, et place cette opération à mi-chemin entre l'organisation classique de la tour et celle, plus innovante, de l'architecture proliférante, expérimentée dans les années 70, notamment dans le département par Jean Renaudie à Villetaneuse et Renée Gailhoustet à Saint-Denis et à Aubervilliers.

Bien que cette opération soit un peu hors d'échelle dans son contexte et très typée " 70 ", ses qualités urbaine et architecturale restent respectables,



**Immeubles Les Croisés. 1977-1983**

1 à 6 allée Guynemer  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv044

## Usine des eaux

Depuis les premières installations d'une usine de filtration des eaux sur la rive droite de la Marne vers 1894, le site de la Compagnie générale des eaux à Neuilly-sur-Marne n'a pas cessé d'évoluer. Les équipements s'étalent sur un terrain de 25 hectares aux aménagements paysagers soignés. De la genèse de l'usine ne subsiste quasiment rien. Les pompes Farcot, désormais exposées dans le jardin de l'eau, disposé en bordure de l'avenue Marx-Dormoy et ouvert au public, datent de 1903. Elles étaient déjà la deuxième génération de machines. Bien mises en valeur, elles offrent un superbe témoignage de l'histoire de l'usine et rappellent que les machines industrielles peuvent avoir aussi une valeur esthétique.

Le site a subi de grandes transformations à la fin des années 1960, notamment avec l'extension du site sur le territoire de Noisy-le-Grand et la construction du pont-aqueduc reliant les deux rives. La plupart des bâtiments datent de cette période et des décennies suivantes à l'exception des magasins et de l'usine élévatoire. L'homogénéité des bâtiments, surtout au niveau des gabarits, la qualité des espaces verts et la situation en bord de Marne, en font un lieu agréable, dépourvu des nuisances visuelles que pourrait présenter un tel complexe industriel. Il tient une place importante dans l'identité de la commune.

L'usine appartient au Syndicat des eaux d'Ile-de-France qui en a confié l'exploitation à la Compagnie générale des eaux, comme pour ses autres sites de Choisy-le-Roi



**Usine des eaux - Jardin des eaux**

Rue du Docteur-Schapira  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv001



**Usine des eaux - Les magasins. 1936**

Rue du Docteur-Schapira  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv001

et de Méry-sur-Oise. Sa production moyenne est de 300 000 m<sup>3</sup>/jour et permet d'alimenter 1 600 000 habitants. En cas de besoin, notamment pour secourir les autres usines, sa capacité de production peut passer à 600 000 m<sup>3</sup>/jour.

Parmi les bâtiments les plus remarquables, on peut retenir celui des ozoneurs, à la structure béton et aux façades en mur rideau de couleur brune (à l'intérieur du site), les Magasins (Rue du Docteur Schapira), et l'usine élévatoire (20 boulevard du Maréchal Foch). Ces deux derniers ont été construits respectivement en 1936 et en 1954, par la Compagnie générale des eaux. Ils présentent de fortes analogies : faible hauteur, plan en longueur, qualité des matériaux (béton armé et façades en brique de parement) et organisation harmonieuse des ouvertures. Les deux témoignent d'une architecture d'ingénieur, dans laquelle la recherche de la rationalité n'exclut pas un souci d'esthétique. De fait, ils sont particulièrement élégants.



**Usine des eaux - Usine élévatoire. 1954**  
20, boulevard du Maréchal Foch  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv001

## Les bords de la Marne et du canal

Lieux de promenades très prisés, les berges de ces deux cours d'eau, recèlent des édifices modestes mais intéressants pour leur histoire. Le bar de la Marine est une ancienne guinguette, probablement construite vers 1880 quand l'arrivée du tramway a permis à de nombreux Parisiens et banlieusards de profiter des bords de l'eau. Jusque dans les années 1950, de nombreuses baraques faisaient également office



**Maison de l'éclusier**  
**XIX<sup>e</sup> siècle**  
© CG93, DCJS,  
B pat,  
cl. MF Laborde, 2003  
050inv083



**Ancienne Guinguette. XIX<sup>e</sup> siècle**  
© CG93, DCJS, B pat,  
cl. MF Laborde, 2003  
050inv084

de guinguette. Si elle n'a pas la renommée de celles de Nogent ou de Joinville, elle reste symbolique des plaisirs d'une autre époque. La Maison de l'éclusier, datant probablement du percement du canal, reste indissociable de la vie et du fonctionnement de cette voie d'eau, même si l'écluse est désormais automatique.

## Quartier Carnot République

Séparé du bourg ancien par la RN34, ce quartier est le cœur administratif de la ville. Il comprend la mairie et ses services, la poste, l'hôtel des impôts, des écoles et le commissariat de police. Cependant, d'intéressants vestiges de l'ancien village subsistent notamment boulevard de la République, de part et d'autre du carrefour (n<sup>o</sup>s 19 à 31 et 41 à 47).

### **L'Hôtel de ville**

*4 place François Mitterrand*

Il est érigé bien en vue de la route nationale. L'entrée est signalée par un bâtiment en pignon doté d'un oriel, entièrement vitré. L'ensemble des bâtiments, généreusement vitrés, est revêtu de pierre agrafée de couleur chaude. Les toits à forte pente sont couverts en ardoise. Un bel escalier en spirale, vitré sur toute sa hauteur assure la liaison entre les deux édifices principaux.



**Hôtel de ville. 1987**

1, place François Mitterrand  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv055

### **Groupe scolaire Louis Amiard**

*13, boulevard de la République*

Cette école est la plus ancienne de Neuilly-sur-Marne. Elle date de 1895, et a été agrandie plusieurs fois, notamment en 1933/34. La façade sur le boulevard de la République a conservé l'aspect que lui a donné l'architecte Jacques Disse à cette époque. C'est lui qui a également ajouté la maternelle. Les courbes de ses frontons, l'alignement régulier de ses grandes ouvertures, en font un bâtiment harmonieux à l'échelle des jeunes enfants. De plus, le fait d'avoir reçu de nombreuses générations d'écoliers en fait un repère important dans la mémoire nocéenne.



**Groupe scolaire Louis-Amiard. Ecole primaire. 1895-1933**

13, boulevard de la République  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv052

### **Collège Albert Camus,**

*9, boulevard de la République*

Bâti dans les années 1960, le collège a été agrandi et rénové en 1995 par les architectes D. Bastid et P. Bazaud. Il présente aujourd'hui des façades colorées et composées d'éléments inclinés à 60°, qui lui donnent un aspect joyeux et ludique, en rupture avec la sévérité des constructions scolaires des décennies précédentes. L'édifice ancien reste très visible, un bloc orthogonal de béton carrelé posé sur pilotis et implanté perpendiculairement à la rue. L'extension a été l'occasion de créer un bâtiment similaire et de les relier par une verrière transparente abritant l'escalier. Les interventions sur l'existant se distinguent par leur géométrie, en oblique, et leur matière, le métal laqué rose cuivré sur une ossature en acier bleu. La présence d'un grand espace extérieur a permis la remise en état d'un véritable stade avec une piste en anneau de 200 mètres.

**Collège Albert Camus**

**Vers 1960-1995**

9, boulevard de la République  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv051



**Commissariat de Police.***34, avenue du Maréchal Foch*

Jusqu'en 1995, date de son agrandissement par les architectes H. Mouhot et P. Primard, le commissariat de police était installé dans une maison bourgeoise du début du XX<sup>e</sup> siècle en briques polychromes rappelant le style Louis XIII, et couvert de toits à pavillon en ardoise et zinc.

Depuis, il a résolument changé d'allure. L'extension au style contemporain affirmé, est composée de volumes géométriques très découpés revêtus de pierre collée blanche. Les toitures à croupe, à pentes très faibles, couvertes en bac acier, sont peu visibles. La façade d'entrée est en meulière, en accord avec les murs de clôture. Les différents corps de bâtiment sont à rez-de-chaussée sur l'avenue, R+2 dans la partie intermédiaire et à rez-de-jardin +1, à l'arrière. Ils épousent la pente de la rue du Docteur Schapira, ce qui permet au volume le plus haut de reprendre le gabarit du pavillon ancien.

L'austérité de ces blocs monochromes est adoucie par le jeu des ouvertures en bandeau ou en étroites trouées verticales ainsi que par l'apport de l'artiste Denis Pondruel, qui dans le cadre du 1% artistique, a apporté de la couleur : inclusion d'un cube coloré dans le mur d'entrée et doublage de certaines fenêtres en verre teinté.

Bien visible le long de la Nationale, à l'entrée du centre ville, ce bâtiment est l'un des rares à Neuilly-sur-Marne à présenter une architecture contemporaine un peu ambitieuse.



**Commissariat de police. Vers 1900-1995.**  
34, avenue du Maréchal Foch  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv060

**Quartier pavillonnaire du Pré fleuri**

Ce quartier, situé entre l'avenue du Maréchal-Leclerc au nord, la rue Pierre-Brossolette au sud, la rue du Général-Donzelot à l'est et les rues Jules-Tuffier et Roger-Salengro à l'ouest, a retenu notre attention de par son homogénéité et la qualité de son paysage. Il s'est développé harmonieusement à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un plan de 1898 montre le percement de la rue du Général-Donzelot et indique la présence de 55 maisons au lieu dit le Pré Fleuri et 8 à la Guette, alors qu'elles sont absentes sur le plan cadastral de 1885. Sur le plan de 1925, la voirie actuelle est quasiment en place. Son développement était favorisé par sa situation entre le bourg et les hôpitaux, et la présence de la route nationale desservie par le tramway. Aujourd'hui les parcelles sont relativement petites et pratiquement toutes bâties. Les pavillons de différentes époques, allant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, sont toutes du même gabarit, R+1 ou R+1+comble. Les typologies sont semblables, plan carré ou rectangulaire avec très peu de décrochements. Les toitures sont en tuiles, le plus souvent à deux pentes, parfois



**Quartier pavillonnaire du Pré fleuri.**  
**Pavillon, Vers 1900**  
3 avenue Robert.  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv071

agrémentées de demi-croupes. Les maisons sont fréquemment implantées en pignon sur la rue. Très peu sont jumelées. On retrouve tous les matériaux habituels au pavillonnaire d'Ile-de-France : la meulière, la brique et la maçonnerie enduite. Qu'elles soient modestes, de "type Turin" ou plus opulentes, leurs motifs décoratifs empruntent aux mêmes styles : frises de briques polychromes ou vernissées en linteaux, en bandeaux ou en corniches, appuis de fenêtres en fer moulé ouvragé, auvents sur l'entrée, etc.

Les villas plus cossues se trouvent essentiellement rue Pierre-Brossolette ou à proximité. On retrouve quelques pavillons Turin, surtout rue du Général-Donzelot, rue Abel Tuffier (n° 19 et 22), rue Fromentin.

Le paysage s'est construit par addition des jardins, dans l'ensemble très bien entretenus. Les rues relativement étroites ne sont pas plantées, à l'exception de la place des Marronniers, où l'arbre centenaire est théâtralisé et joue le rôle de rond-point. En hauteur, la végétation non taillée déborde des jardins pour créer une perspective continue, tandis qu'au niveau des clôtures, toutes différentes, haies sauvages ou taillées alternent avec les grilles pour créer un ruban unificateur.

Le quartier est parfaitement intégré à son environnement, que ce soit à l'ouest, où la similitude des gabarits assure une liaison douce avec le vieux bourg ou au sud, où la présence du canal et de ses berges aménagées, du parc de l'Oasis et des espaces sportifs, constitue un prolongement vert appréciable.

Au nord, il est protégé de la route nationale par des constructions plus hautes, notamment des immeubles à R+3, implantés le long de l'avenue et datant pour la plupart de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Certains immeubles, en angle de rue (rue Arthur-Dalidet, avenue Robert), sont à pan coupé et créent des sortes de portes urbaines. A l'est il est dorénavant délimité par la nouvelle opération de logement la Coulée verte.



**Quartier pavillonnaire du Pré fleuri.**

**Pavillon. Vers 1900**

5-5bis rue de la Guette

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv071



**Quartier pavillonnaire du Pré fleuri.**

**Pavillon. Vers 1900**

6 rue Fromentin.

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv071



**Quartier pavillonnaire du Pré fleuri.**

Place des marronniers -

© CG93, DCJS, B pat,  
cl. MF Laborde, 2003  
050inv071

## Avenue du Maréchal-Leclerc (RN34)

Ancienne route de Paris à Strasbourg qui mène aux hôpitaux, l'avenue a été construite dès le début du XX<sup>e</sup> siècle d'immeubles de logements. S'y trouvaient également des auberges célèbres dans l'histoire de Neuilly-sur-Marne et qui figurent sur nombre de cartes postales de cette époque. Au n° 123, un immeuble revêtu d'un décor de plâtre de style 1930, mais construit en 1909, (Delgorges, arch.), a abrité pendant des décennies l'hôtel du Cheval blanc. Celui-ci s'était substitué à l'auberge du même nom, un des relais de poste les plus anciens de la commune.

En très mauvais état aujourd'hui, ce décor est original. D'inspiration art déco, il en donne une version un peu kitch qui n'est pas sans rappeler les façades des cinémas de cette époque.

Il est à noter la présence d'un autre immeuble à l'ornementation proche de l'art déco, 6 rue du Général Schmitz, également en très mauvais état. De part leur originalité, ces façades mériteraient d'être réhabilitées.

Au n° 163, se trouve toujours l'ancienne auberge "A la descente de Ville-Evrard et de Maison Blanche". Ce bâtiment bas, R+1+combles, date au moins du XIX<sup>e</sup> siècle et a peu changé par rapport aux nombreuses cartes postales qui le représentent. Seule manque l'inscription qui s'étalait sous la toiture.



**Immeuble. Vers 1910**  
138 avenue du Maréchal-Leclerc  
© CG93, DCJS, B pat,  
cl. MF Laborde, 2003  
050inv065



**Ancien Hôtel du Cheval blanc. 1900-1909**

Détail de la façade  
© CG93, DCJS, B pat,  
cl. MF Laborde, 2003  
050inv064

**Ancien Hôtel du Cheval blanc. Vers 1900-1909**  
123 avenue du Maréchal-Leclerc  
© CG93, DCJS, B pat,  
cl. MF Laborde, 2003  
050inv064



**Ancienne auberge " A la descente de Ville-Evrard et de Maison-Blanche ". XIX<sup>e</sup> siècle**  
161 avenue du Maréchal-Leclerc  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv070



*Partie nord. Cette seconde partie concerne tous les édifices identifiés sur le territoire situé au nord de la Route Nationale 34*

## Quartier des Fauvettes sud

Le quartier des Fauvettes sud est situé entre la rue Paul-et-Camille Thomoux à l'ouest, la rue Gaston Navailles au nord, l'Hôpital de Maison Blanche à l'est et les rues d'Alsace-Lorraine et Duguay-Trouin au sud. Secteur de forte population et doté de nombreux équipements, il fonctionne comme un " second centre ". Erigé sous la houlette de l'architecte Claude Le Goas, entre les années 1960 et 1980, il est représentatif de l'urbanisme de tours et de dalles de cette époque.

Le quartier regroupe la plupart des grands ensembles d'habitat collectif de la ville, répartis en logements sociaux et en copropriétés. Parmi ces dernières nous en avons retenu deux : Les Cottages et la résidence du Lac. Nous avons également repéré quelques équipements à l'architecture particulièrement intéressante.

## Logements

### Les Cottages

*Rue d'Auvergne, Esplanade de Saint-Flour*

Construite à la fin des années 1960 par les architectes Claude Le Goas, Robert et Pierre Lesage et Claude Guillemin, cette opération comprend 315 logements répartis en 10 bâtiments. Logements locatifs sociaux au départ, les appartements ont été revendus en copropriété dès les années 1970, par la Société coopérative " Notre Cottage accession ".

L'originalité de cette opération est de conjuguer grands collectifs (R+6 à R+10) et petits collectifs. Ce sont ces derniers, implantés rue d'Auvergne, qui sont décrits ici, répartis dans trois immeubles, allant de R+2 à R+6. Implantés en bande, ils créent un front urbain continu sur la rue d'Auvergne dont ils épousent la courbe. Ils sont séparés de la rue soit par un jardin soit par un parking dont la toiture est plantée.

Les toits sont en terrasse, la structure en béton, les façades revêtues d'un enduit clair. Ils sont parcourus sur toute la longueur de coursives, munis de garde-corps à baraudage métallique au rez-de-chaussée et au 1er étage. Ces gardes corps créaient des lignes horizontales reprises au 2<sup>e</sup> étage par les bandeaux de céramique bleue.

A l'heure actuelle, ils bénéficient du dégagement de la réserve foncière correspondant au tracé du projet de l'autoroute 103. A l'arrière ils s'ouvrent sur l'espace piéton de l'esplanade. Leur petite échelle, et leur implantation, à la fois sur rue et sur jardin en font un intéressant intermédiaire entre la maison de ville et l'immeuble.

### La résidence du Lac

*Rue Paul-et-Camille Thomoux, avenue Léon-Blum, Allée du Roussillon.*

Cette opération a été conçue par les architectes Michel Andrault et Pierre Parat dans les années 1970, pour la Société anonyme immobilière du District Paris (184 logements). Logement social ou copropriété privée,



**Les cottages. 1968-1974**

Rue d'Auvergne, esplanade de Saint Flour.  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv079



la différence n'apparaît pas à l'extérieur et ce choix de mêler deux types d'habitat n'est pas la moindre des qualités de cette opération. Les immeubles sont de faible hauteur, R+4, à l'exception de trois à R+7, et les façades, particulièrement élégantes, tranchent avec la brutalité des tours environnantes. Les plans en croix, la conjugaison des murs en béton banché et en brique rouge, la dynamique apportée par le jeu des percées verticales (les murs rideaux des cuisines) et horizontales (les balcons) brisent toute sensation de monotonie que la répétition des immeubles, 9 dont 2 jumelés, aurait pu apporter.

A noter la qualité des espaces collectifs en centre d'îlot et notamment de l'esplanade de Collioure.

**La résidence du lac. 1969-1972**  
Rue Paul-et-Camille Thomoux, Léon Blum, Allée du Roussillon.  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv078

## Equipements

### **Patinoire**

#### *Place Mendès-France*

En opposition à l'orthogonalité stricte des constructions environnantes, la patinoire mise en œuvre en 1973 par Claude Le Goas, affiche clairement le parti pris de la courbe. Elle est couverte par une charpente en lamellé collé dont les poutres forment de belles courbes et contre courbes et viennent s'ancrer sur la place du marché. Bien dégagé de ce côté là, qui longe l'avenue Léon Blum, le bâtiment bute sur un espace étroit de l'autre côté, où se trouve pourtant l'entrée. Ceci est probablement dû aux modifications du plan d'urbanisme depuis sa construction. De même, il devait être bordé par une tour de grande hauteur à l'est qui n'a jamais été réalisée. Patinoire olympique intercommunale, elle a une piste de 26 x 56 mètres, et est éclairée zénithalement par des lanterneaux en bardage translucide. Les soubassements ainsi que les façades latérales sont en brique. La façade principale est en béton architectural surmonté de vitrages en bandeau. Sa faible hauteur et sa superficie, permettent une trouée intéressante au pied des tours, et donnent une respiration à un quartier au tissu assez resserré.



**Patinoire. Façades est et nord. 1973**  
Place Mendès-France  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv074

### **Centre culturel Salvador Allende**

#### *18/20 avenue Léon Blum et 2/12 avenue du Dauphiné*

Composé de trois bâtiments bas, RDC à R+1, aujourd'hui enfouis sous la verdure, le centre culturel est organisé autour de jardins qui lui confèrent, malgré son implantation au croisement de deux



avenues, une atmosphère de calme. Les volumes d'une extrême simplicité et le béton laissé brut sont exempts de rudesse grâce aux façades composées de panneaux préfabriqués de béton formant des claustras. Il a été construit par l'architecte municipale Ghislaine Gardaire en 1977, en même temps et dans le même style que la crèche - PMI Henri Dunant, 2, rue de Savoie.

**Centre culturel Salvador Allende.. Vers 1970**  
18/20 avenue Léon Blum et 2/12 avenue du Dauphiné.  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv076

### **Chapelle Sainte-Marie et Complexe Marcel Pagnol**

*Esplanade Saint Germain. Rue du Berry*

La Chapelle et le centre culturel, laïc, abrités dans le même bâtiment, ont été mis en œuvre par l'architecte Gilles Louis en 1973 pour les Chantiers du Cardinal. Le rôle de ces derniers, fondés en 1931 par le Cardinal Verdier, est de maintenir, voire de reconquérir la présence de l'église dans les nouveaux territoires urbanisés en Région parisienne. Dans les années 1960, la mise en place d'une nouvelle pastorale axée sur la modernisation de l'Eglise et son ouverture sur la société ont entraîné en architecture la construction de lieux de cultes qui volontairement partageaient leur espace avec le laïc. Cet état d'esprit se retrouvait au niveau du plan où la croix latine était abandonnée au profit d'un lieu unique où les fidèles étaient proches, voire entouraient le prêtre. Aux Fauvettes, au cœur de la cité, le bâtiment aux formes très épurées s'encastre dans la dalle, permettant un accès à la chapelle par l'esplanade et au centre culturel par la rue. Cette politique a pris fin au début des années 1970 et la Chapelle de Neuilly-sur-Marne en est l'un des derniers exemples.



**Chapelle Sainte-Marie et Complexe Marcel Pagnol. 1973**

Esplanade Saint-Germain. Rue du Berry  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv075

### **Centre technique municipal**

*Rue du général Schmitz*

Ce bâtiment bas, R+1 partiel, s'étire tout en longueur : 14 m de large pour 55,80 m de long et se termine en demi-cercle. Il est implanté sur un terrain qui à l'origine devait recevoir une dalle plantée et un centre commercial. Il abrite sept ateliers et des bureaux au rez-de-chaussée, des logements de fonction à l'étage. Un vaste porche permet le passage des engins dans la cour arrière. L'effet de longueur est assumé et même accentué par les fenêtres en bandeau. Comme la plupart des équipements du quartier, son architecture joue sur les contrastes avec l'environnement. Autant au niveau de la forme, horizontale, que de celui des matériaux, brique rouge pour les murs et zinc pour la toiture cintrée. Il a été conçu par les architectes Ch. Laroche, Fr. Morel et C. Thoreau.



**Centre technique municipal. 1997**

Rue du général Schmitz  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv077

### Complexe sportif Marcel-Cerdan et Chaufferie urbaine

Rue du Dix-neuf mars 1962

Implanté à la lisière du secteur pavillonnaire et du quartier des Fauvettes sud, le bâtiment bénéficie d'un terrain très dégagé ce qui permet de l'apprécier sur toutes ses façades. Ce qui frappe immédiatement, c'est l'opposition entre la légèreté de la silhouette et la massivité du volume. L'architecte Claude Le Goas, a dessiné deux ailes qui s'élèvent en courbe vers l'extérieur. Elles sont reliées par le volume d'entrée précédé d'un auvent en béton et desservi d'un côté par une rampe et de l'autre par un escalier. Les façades sont quasiment aveugles. Sur la rue et à l'arrière elles sont en béton banché, sur les côtés, elles sont agrémentées de panneaux de béton moulé à motifs géométriques.



**Salle omnisports Marcel-Cerdan. 1971**  
Rue du dix-neuf mars 1962  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv073

A l'arrière, rue d'Alsace-Lorraine, s'élève le bâtiment de la NCU, Nocéenne de chauffage urbain. Construite également en 1972, son architecture fait appel aux mêmes principes, notamment une mise en œuvre soignée du béton laissé nu. Les points forts de cette chaufferie sont sans conteste, les grandes verrières qui éclairent la salle des machines, la toiture en voutains inversés et la cheminée.

#### Chaufferie. 1972

Rue d'Alsace Lorraine

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003

050inv026



## Logement social : la cité-jardin et les logements Sonacotra

Parmi les nombreuses opérations de logements sociaux de Neuilly-sur-Marne, nous avons retenu ces deux là, non seulement pour leurs qualités architecturales intrinsèques, mais aussi pour la recherche urbanistique qui a présidé à leur conception. Que cette dernière corresponde aux ambitions de l'Office public d'habitation à bon marché dans l'entre deux guerres ou de celle des jeunes architectes qui dans les années 1980 se sont démarqués de la politique des grands ensembles des trois décennies précédentes.

### Cité jardin

79 rue Paul et Camille Thomoux, 60 rue du 11 Novembre

Construite en 1934 par Julien Hirsch pour l'Office public d'habitation à bon marché de la Seine-et-Oise (OPHBMSO), la cité jardin forme un îlot à part dans son environnement immédiat. Elle est constituée de pavillons individuels groupés par deux et entourés de jardins, implantés le long de deux rues intérieures et de 4 immeubles collectifs (R+4) refermant la parcelle à ses deux extrémités. Les équipements, pourtant inhérent à ce type d'urbanisme, sont absents, à l'exception de commerces en pied des collectifs, sans doute en raison de la petite taille de l'opération.



**Cité-jardin. Immeubles collectifs 1934**

79 rue Paul et Camille Thomoux,  
60 rue du 11 Novembre

© Inventaire général. Département de la Seine-Saint-Denis, cl. S. Asseline, ADAGP, 2003



**Cité-jardin. Pavillons individuels 1934**

79 rue Paul et Camille Thomoux,  
60 rue du 11 Novembre

© Inventaire général. Département de la Seine-Saint-Denis, cl. S. Asseline, ADAGP, 2003



**Cité-jardin.  
Immeubles collectifs**

Détail

© Inventaire général.  
Département de la  
Seine-Saint-Denis, cl.  
S. Asseline, ADAGP,  
2003

Bien que construite en 1934, son architecture fait encore appel au pittoresque, notamment par l'emploi de toitures en tuile, mais l'organisation rationnelle de son plan et l'influence timide du mouvement moderne, surtout pour les collectifs, la place à la lisière de ces deux courants. Édifiée en brique, et bien conservée, la cité-jardin est plutôt avenante et des éléments tels que le traitement des deux loges des entrées ainsi que l'attention portée aux détails, en font une réalisation de qualité.

## Sonacotra

*70, rue Gaston-Navailles*

Coupée des Fauvettes Sud par l'emprise foncière de l'autoroute A103, et en retrait de la rue Gaston-Navailles, cette opération se trouve très enclavée. Dommage, car sa configuration, deux immeubles construits de part et d'autre d'une rue intérieure, avait été imaginée dans le sens d'un lieu de passage et de rencontres. En attendant qu'une décision soit prise quant à la construction de l'autoroute, il reste deux objets portant beau avec leurs coursives métalliques bleues et leurs escaliers extérieurs en spirale. Ils abritent 64 logements et ont été conçus par les architectes Christian Enjolras et Jean Fouin, avec la collaboration de l'ingénieur Marc Mimram, pour la Sonacotra en 1987.



**Logement social Sonacotra.1987**

70, rue Gaston-Navailles

© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv023

## L'habitation moderne - pavillons des architectes Albert et Maurice Turin

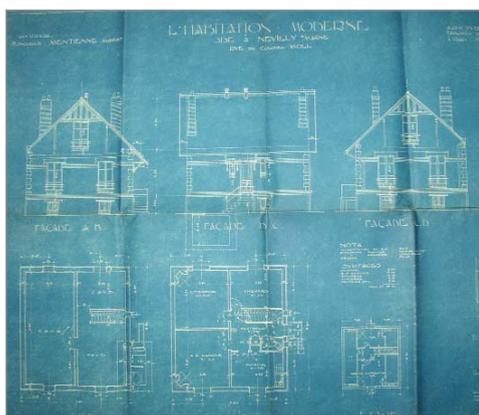
*Rues du Colonel-Moll et de la Paix*

La particularité de ces deux rues est de posséder des alignements importants de maisons construites par les architectes Albert et Maurice Turin, dans les années 1920. Rue du Colonel Moll, sur le côté impair (numéros 9, 11, 15 à 39), et rue de la Paix, sur les deux côtés.

Ces maisons que l'on retrouve sur tout le territoire de la commune correspondent aux modèles de pavillons mis



**Maisons Turin. Vers 1920**  
Rue du Colonel Moll  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003.  
050inv081



**Maisons Turin. Vers 1920**  
Rue du Colonel Moll  
Plans  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv081

au point par les deux frères pour " L'Habitation Moderne ", Société d'habitations à bon marché des personnels de la Ville de Paris et du Département de la Seine, des Communes suburbaines et des services assimilés. Les permis de construire existants pour la rue du Colonel Moll montrent qu'ils avaient été délivrés dans les années 1920 pour des personnes travaillant aux hôpitaux et à la Société de transports en communs de la région parisienne.

Deux types dominant :

- Le pavillon à plan carré, R+combles sur caves, toiture à deux pentes en tuile et entrée sur la façade latérale. La façade principale, en pignon, comprend deux fenêtres au rez-de-chaussée et une à l'étage. La surface habitable du rez-de-chaussée varie de 46,16 m<sup>2</sup> à 63,55 m<sup>2</sup>.

- Un pavillon bâti sur le même modèle, mais plus grand, avec l'entrée au centre sur la façade principale.

Le type le plus courant est en maçonnerie enduite avec décorations de briques, notamment en bandeau. Ce dernier, courant au niveau du haut des fenêtres est composé de briques verticales entourées de briques horizontales. Elles comportent fréquemment, sur la droite de l'édifice, la plaque émaillée portant les nom des architectes. Lorsque les maisons ont été ravalées et que les plaques ont disparu, ce bandeau, récurrent, fait office de signature.

Le choix des matériaux restait cependant en option. On retrouve la meulière, sur une ou sur toutes les façades, la brique, et plus rarement l'imitation de colombages ou de pierre. Les appuis de fenêtres sont de différents types et les toitures s'offrent parfois une demi-croûte.

Conservées " dans leur jus " ou remaniées, ces maisons constituent un exemple particulièrement intéressant de logement social en accession. Leur simplicité en fait leur souplesse et leur répétition ne provoque en aucun cas un paysage monotone .

## Groupe scolaire Jean-Jaurès

### Place Maximilien-Robespierre

Située dans le quartier de l'Avenir, elle a été construite en plusieurs fois à partir du premier projet des architectes Drouet et Disse en 1928. La partie ancienne, le gros pavillon central à R+1, encadré de part et d'autre d'un bâtiment bas à un niveau et prolongé d'un préau, côté cour, a peu changé. Bien que construit à une époque où le mouvement fonctionnaliste émergeait, elle est encore de style résolument régionaliste. Les ailes latérales ont été agrandies de trois travées chacune et un grand bâtiment à R+2 a été bâti en fond de cour. Bien intégré au tissu pavillonnaire de par son style et son gabarit, l'ensemble a gardé le charme des écoles campagnardes.



**Groupe scolaire Jean-Jaurès. 1930**  
Place Maximilien Robespierre  
Élévations  
© CG93, DCJS, B pat, cl. MF Laborde, 2003  
050inv072

## Gare SNCF

### Place de la Gare

Imposant de part sa hauteur et sa massivité, le bâtiment de la gare semble démesuré par rapport à la taille de la commune qu'elle desservait à l'époque de sa construction. Le réseau mis en place par la Compagnie du Nord venait compléter la Grande Ceinture. Si l'ouverture de la gare de Neuilly fut décidée en 1926, elle ne fut effective qu'une dizaine d'années plus tard, dans un premier temps pour les voyageurs et les marchandises, puis uniquement pour ces dernières à partir de 1939.

Bâtie contre le talus des voies, elle repose sur un haut soubassement en pierre, place de la Gare, sur lequel s'élèvent quatre niveaux : le rez-de-chaussée en pierre de taille percé de portes-fenêtres cintrées au niveau des voies, et trois étages construits en brique. La monumentalité est accentuée, côté place, par les couronnements : en pignon au centre et en tourelle sur la gauche. On retrouve de grandes similitudes avec, entre autres, les gares de Bobigny et de Bry-sur-Marne desservant le réseau de la Grande ceinture. Même si elle est isolée aujourd'hui et peu utilisée, elle garde son importance, d'une part pour l'originalité de son architecture et d'autre part en tant que jalon fort dans l'histoire de la mise en place du réseau ferré d'Ile-de-France.

Le long des voies, résiste au manque d'entretien une halle en béton armé à remplissage brique couverte en voûte.



**Vue de la Place de la Gare.  
Vers 1930**

Place de la Gare  
© CG93, DCJS, B pat,  
cl. MF Laborde, 2003  
050inv080

## La zone industrielle des Chanoux

Neuilly-sur-Marne possède deux zones d'activité industrielles et artisanales, les Chanoux au nord-ouest de la commune et les Fauvettes au nord, créées dans les années 1970. Nous n'avons retenu que la première, essentiellement pour la qualité de ses aménagements extérieurs.

La Zone Industrielle des Chanoux couvre 33 hectares. En 1996, elle accueillait 105 entreprises et environ 1800 salariés dans le domaine des télécommunications, de la formation, de la télématique, des services, de la mécanique, de l'électronique, de l'électricité et de l'imprimerie.

Implantée au pied du coteau d'Avron, sur un terrain au relief accentué, elle a bénéficié d'aménagements paysagers apportant une unité à un tissu hétérogène composé d'activités, d'habitat pavillonnaire et d'habitat collectif disséminé ou regroupé en petits ensembles.

Parmi les différents bâtiments industriels se détachent ceux des Ateliers Mécaniques de Chanoux et de l'usine PME SA Moteurs Electriques, pour leurs qualités architecturales et paysagères.

### **ZI Les Chanoux. Usine SA moteurs électriques**

20-26 rue Louis Ampère

© CG93, DCJS, B pat, cl. I. Roméo, 2003

050inv020



**ZI Les Chanoux. Atelier mécanique des Chanoux**

24, rue des Frères Lumière  
© CG93, DCJS, B pat, cl. I. Roméo, 2003  
050inv019



## II - Les hopitaux psychiatriques de Ville-Evrard et Maison-Blanche

Etendu sur plus de 100 hectares, le site des deux hôpitaux de Ville-Evrard et Maison-Blanche est un élément patrimonial majeur à l'échelle du département et de la région. Etablis en vis-à-vis de part et d'autre de la route nationale (RN 34) les deux établissements hospitaliers constituent à la fois un témoin essentiel de l'histoire de la psychiatrie en France au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, et un ensemble architectural, urbain et paysager exceptionnel.

En effet, sur le plan historique, ils témoignent d'une époque où la croissance exponentielle des besoins de la capitale en matière d'hospitalisation psychiatrique a conduit les autorités publiques et médicales à faire évoluer considérablement la prise en charge des malades mentaux.

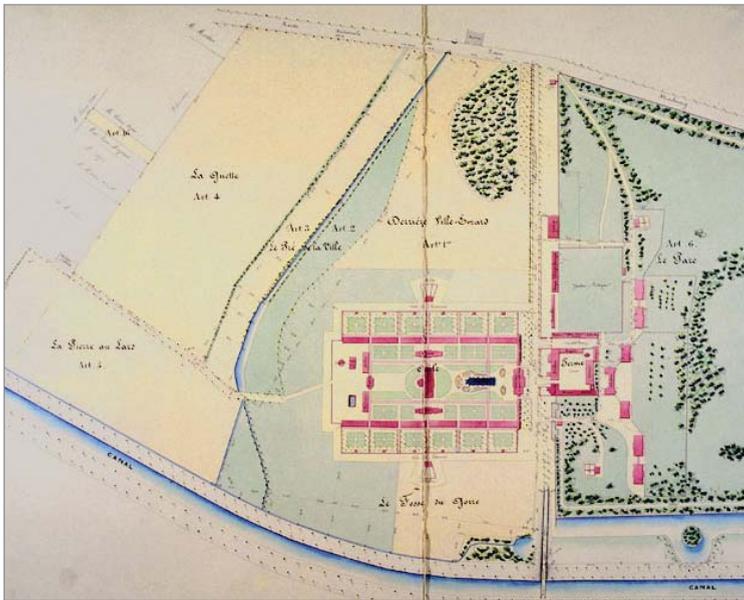
Par ailleurs, l'ensemble des deux hôpitaux possède une valeur patrimoniale exceptionnelle, d'une part par la qualité de nombre de ses édifices et la composition urbaine et paysagère dans laquelle ils s'inscrivent, et, d'autre part, par son caractère enclos qui en a fait un univers préservé. Isolés dans la campagne au moment de leur création, les hôpitaux se sont étendus à l'abri de leur enceinte (dont le tracé et la matérialisation ont été modifiés au fil du temps), comme des entités autonomes et protégées. Grâce à la réserve foncière dont ils bénéficiaient, ils se sont développés par ajouts d'ensembles successifs, laissant souvent préservée l'intégrité des constructions et des aménagements paysagers antérieurs.

### La création et le développement du site des hôpitaux

L'asile de Ville-Evrard, construit pour accueillir 600 malades, est installé sur des terres de l'ancien domaine de Ville-Evrard achetées par le Département de la Seine en 1863. Le domaine, de plus de 280 hectares, comprenait un château et ses communs, une ferme et ses dépendances, un parc, un potager, des prés, bois et terres de culture. Le nouvel asile est conçu par Paul Eugène Lequeux (1806-1873), architecte du Département de la Seine ; de plan symétrique avec une organisation pavillonnaire et un regroupement des services généraux sur un axe central, il répond au principe de séparation des sexes et de classification thérapeutique des malades.

Une " maison spéciale de santé ", ou " pensionnat " destinée aux malades possédant des ressources, vient compléter l'asile, réservé aux indigents. Ouverte en 1875, elle compte alors six pavillons (Lequeux et Maréchal architectes) organisés de part et d'autres de l'ancien château transformé en bâtiment d'administration et de services. Au début des années 1880 l'architecte Maréchal construit 4 pavillons supplémentaires, 2 pavillons cellulaires, une cuisine et des bains. Dans une deuxième phase d'agrandissement, il édifie deux autres pavillons, dits de traitement continu, et dessinés par l'architecte Raphaël Loiseau, qui ouvrent en 1907.

L'asile est augmenté de deux nouveaux quartiers en 1876-1880, construits par Maréchal. Il s'agit des quartiers des travailleurs, dits " quartier Pinel " et " quartier Esquirol ". Ils sont destinés à accueillir des aliénés convalescents ou " chroniques inoffensifs ", occupés aux travaux extérieurs. L'existence de cet ensemble rappelle à la fois l'importance, jusqu'aux années 1980, du travail dans la prise en charge thérapeutique des malades et le mode de gestion autonome d'un tel établissement avec ses services généraux, ses ateliers, son exploitation agricole. En 1897, cet ensemble est détaché de l'asile de Ville-Evrard,



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard**  
Asile, ferme et maison de santé, vers 1875,  
Extrait de *Plan du domaine de Ville-Evrard*, Archives de Paris (Atlas 86)  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis,  
cl. J.-B. Vialles, ADAGP, Archives de Paris

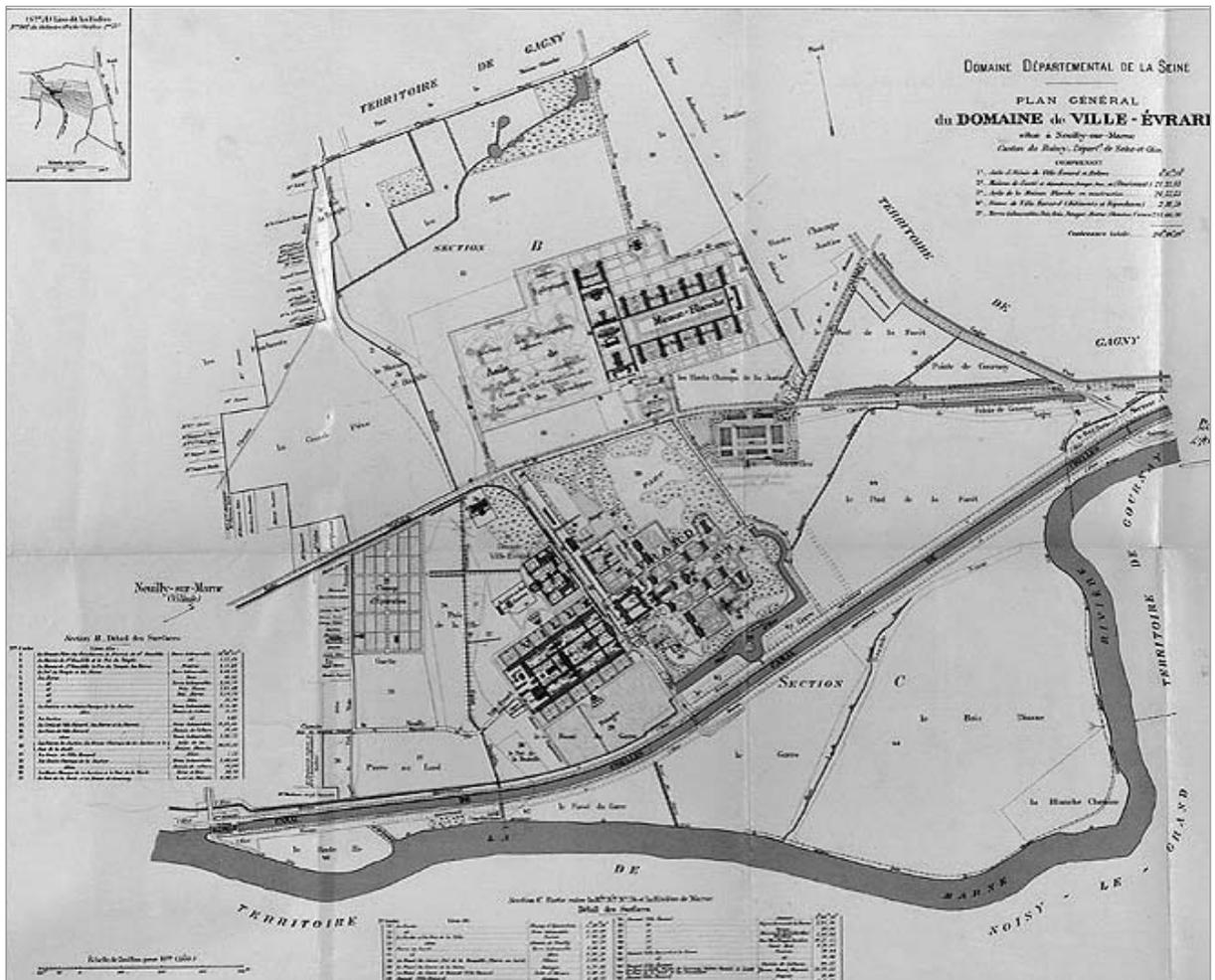
désigné sous le nom de "service spécial", pour accueillir exclusivement des alcooliques hommes. Cette création témoigne des débuts de l'action publique contre l'alcoolisme, fléau social dans les grandes villes industrielles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle se rapporte à un débat important qui opposa les médecins aliénistes à la fin du siècle sur la prise en charge ou non de la dépendance alcoolique comme forme d'aliénation.

Jusque dans les années 1960, l'asile de Ville-Evrard ne compte plus de création nouvelle de quartiers. Un projet important de construction d'une nouvelle ferme le long de la route nationale, et la démolition de l'ancienne pour dégager et mettre en

valeur la maison de santé, n'a pas vu le jour, interrompu pour des questions budgétaires, puis par la Première guerre mondiale. Les travaux réalisés dans la première moitié du siècle concernent la mise aux normes des services généraux (reconstruction de la cuisine et de la buanderie, construction d'une centrale électrique pour remplacer l'ancienne usine à gaz) et la suppression des édifices rendus obsolètes par l'évolution de la psychiatrie : les pavillons des bains et les pavillons cellulaires.

La décision prise en 1894 par le Conseil Général de la Seine d'édifier un nouvel asile en face du premier, vise à pallier l'insuffisance chronique des asiles de la Seine. Confiée à l'architecte Morin-Goustiaux, la construction de ce nouvel ensemble se fait selon un plan qui reprend pour l'essentiel les prescriptions du plan symétrique du XIX<sup>e</sup> siècle en cherchant à en améliorer le confort : les pavillons sont orientés de manière que les malades puissent jouir du meilleur ensoleillement, les murs et sauts-de-loup sont supprimés et remplacés par de simples grillages suivant l'expérience réalisée au quartier pour enfants de Bicêtre. Il s'agit pour son concepteur de construire un ensemble d'aspect agréable, écartant l'idée de la caserne ou de la prison. Les dispositions intérieures intègrent un certain nombre d'innovations pour le bien être des malades. Le programme général reste sensiblement le même, avec comme seule nouveauté sa laïcisation : une salle des fêtes remplace l'église. L'asile qui ouvre ses portes en 1900 est finalement réservé aux seules patientes femmes, plus nombreuses à être hospitalisées dans les grandes villes que les hommes.

La deuxième tranche de constructions, qui ouvre ses portes en 1909 à l'ouest de l'axe central, rompt délibérément avec les prévisions de l'architecte de construire un ensemble équivalent au premier : le système de l'open door et les expériences anglo-saxonnes d'asile village ont fini par avoir raison du plan symétrique très critiqué par les médecins depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Maison-Blanche présente l'étonnante caractéristique d'illustrer à quelques dizaines de mètres seulement deux conceptions antagonistes de l'architecture aliéniste construites à quelques années d'écart, témoignant ainsi des débuts d'une prise en charge moins coercitive du malade. *Ainsi on s'efforcera d'enlever tout cachet spécial à l'établissement, tout faux air d'une renfermerie : caserne, prison, couvent ou collège ; le milieu rappellera une agglomération humaine quelconque, de telle sorte qu'en regardant le plan, rien, dans la distribution des lieux et des bâtiments, n'apprendra que la population de la localité est une population d'aliénés, et que le visiteur devra être un spécialiste pour se rendre compte, en visitant la maison, qu'elle est une maison*



### Hôpitaux psychiatriques de Ville-Evrard et Maison-Blanche

Plan général du domaine de Ville-Evrard, projet d'installation d'une nouvelle ferme le long de la route d'Allemagne par l'architecte Raphaël Loiseau, vers 1907, Archives départementales de Seine-Saint-Denis (D12N4 21)

© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, AD Seine-Saint-Denis, 2003

*de fous. Tel est l'idéal à poursuivre.* " (E. Marandon de Montyel, *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1897)

Cette nouvelle partie de l'asile compte 15 pavillons réservés au traitement de pathologies spécifiques : l'alcoolisme, l'hystérie, l'épilepsie. Après la Première guerre mondiale, les médecins réclament l'ouverture de nouvelles sections pour réduire l'encombrement permanent et la construction d'un pavillon spécifique en dur pour les tuberculeux pour des raisons de prophylaxie. Satisfaction leur sera donnée dans les années 1930, avec la mise en service d'une section d'hospitalisation édifiée sur le même plan que les deux premières, et l'ouverture en 1935 d'un pavillon spécial réservé aux aliénées tuberculeuses du département de la Seine. La nouvelle section est formée de 6 pavillons de construction métallique en tôle d'acier selon un prototype expérimental mis au point par l'entreprise Fillod. Destinés à n'être que provisoires, construits pour parer à l'urgence avec une durée de vie annoncée de 15 ans, ils existent toujours à l'heure actuelle. Comme à Ville-Evrard, les années 1930, puis les années 1950 voient la mise aux normes des équipements ; la cuisine et la buanderie ne sont pas ici entièrement reconstruites, mais agrandies et largement remaniées.

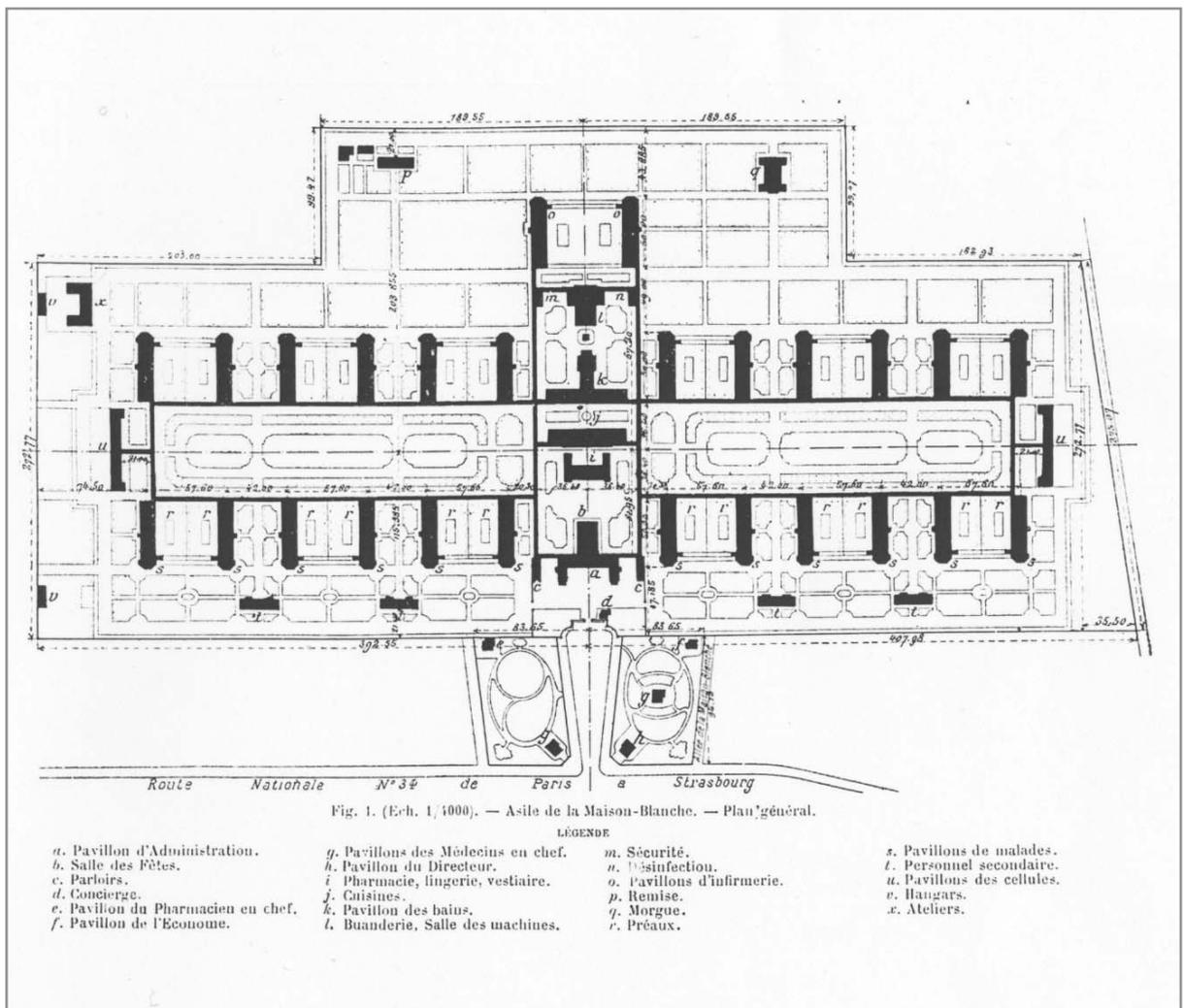
Au cours des années 1950, l'apparition de l'ergothérapie, qui vise à favoriser une activité autonome des patients, privilégie les petites unités où s'exercent des activités manuelles, et donne lieu à la réalisation d'une série de petits pavillons de brique disséminés parmi les pavillons de soins. Les progrès de la

dimension médicale et biologique de la psychiatrie favorisent la spécialisation des espaces intérieurs et la création d'un laboratoire central commun à Ville-Evrard et Maison-Blanche, installé dans l'ancien pavillon des "gâteuses", à l'extrémité ouest du mail planté des premières sections.

Les deux hôpitaux s'agrandissent encore à deux reprises par la construction dans les années 1960 et 1970 des "manivelles", trois pavillons en brique suivant un plan en forme de manivelle pour accueillir 300 patients dans chaque hôpital et dix pavillons en préfabriqué dits "les patios" à Maison-Blanche à la fin des années 1960, sept à Ville-Evrard.

Cependant la politique de sectorisation psychiatrique, en organisant l'accueil, l'hébergement et les soins dans de petites unités délocalisées, a conduit les directions des hôpitaux psychiatriques à réduire considérablement l'activité sur les sites. Ville-Evrard conservera une unité d'hospitalisation, tandis que Maison-Blanche sera entièrement désaffecté. Au fur et à mesure que des parties du site se vident, les bâtiments et espaces extérieurs, déjà affectés par la tempête de 1995, ne sont plus l'objet du même entretien soigné.

Ainsi c'est ce territoire en cours de désaffectation que découvre le visiteur en pénétrant à l'intérieur des domaines de Ville-Evrard et de Maison-Blanche.



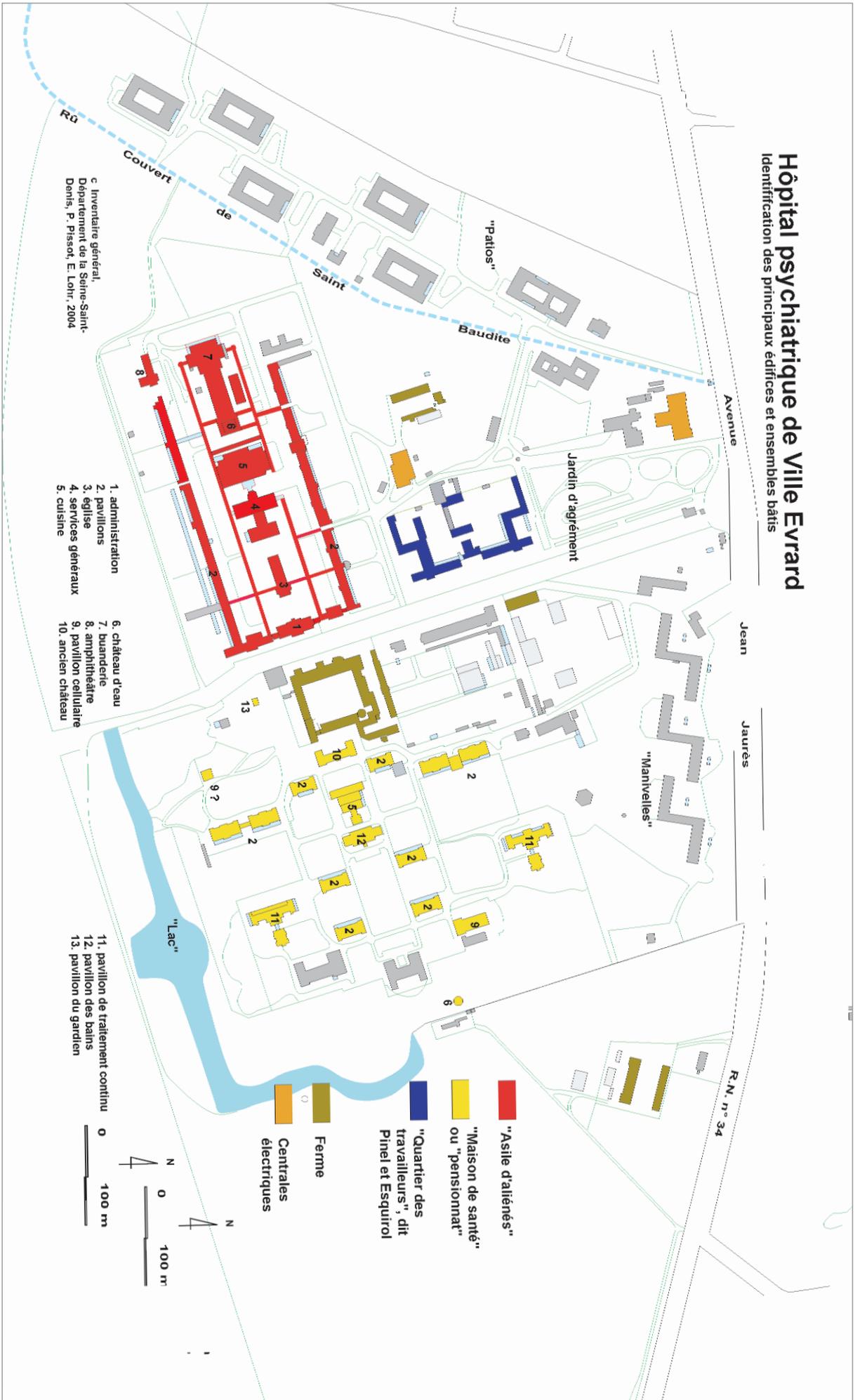
### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

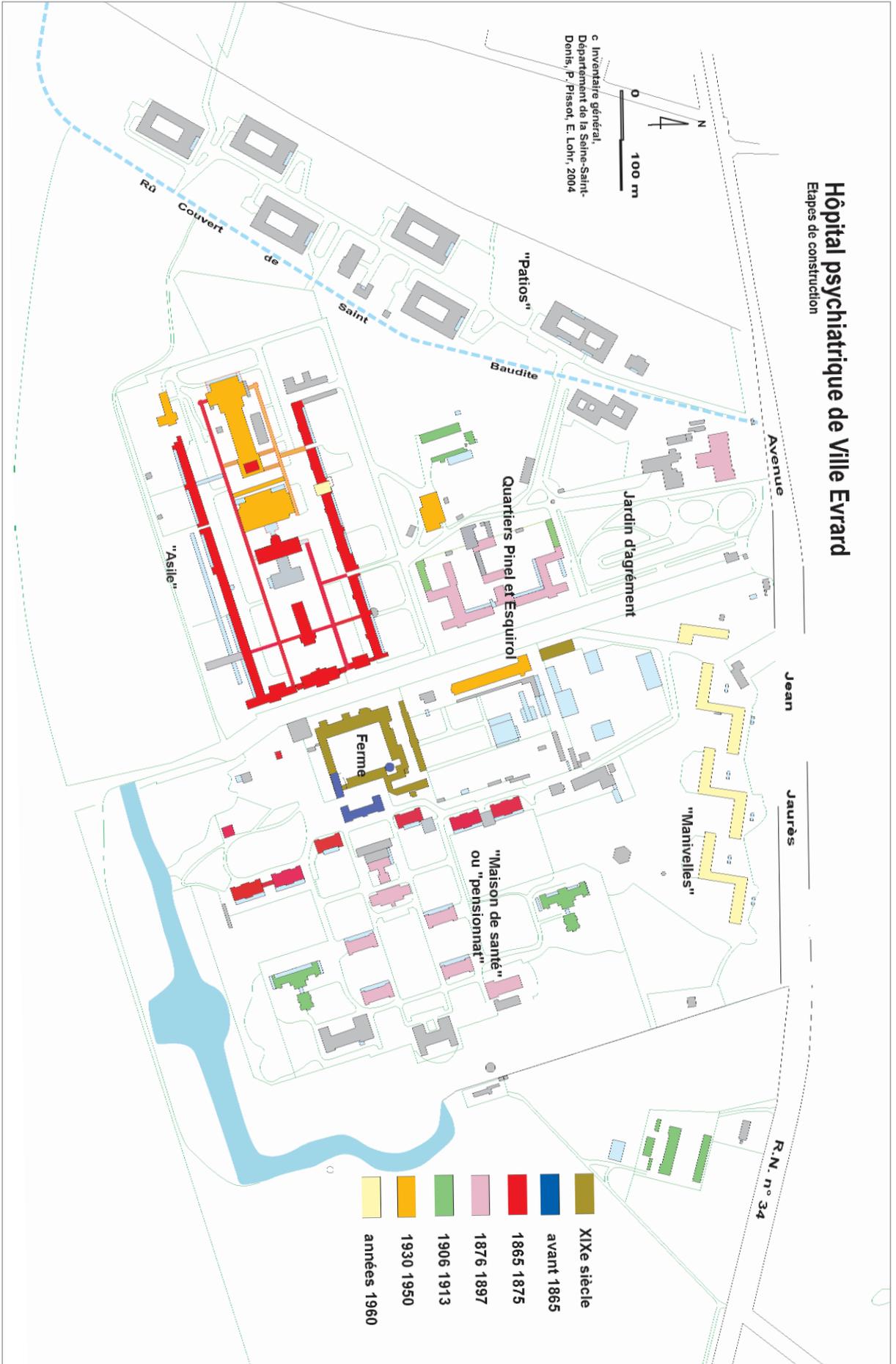
Plan initial pour la construction de l'asile de Maison-Blanche, Morin-Goustiaux architecte, 1897. Le projet initial prévoyait la construction de deux ensembles de pavillons symétriques de part et d'autre d'un axe central. La partie ouest construite entre 1900 et 1909 a été réalisée selon un plan sensiblement différent.

*Nouvelles annales de la construction*, 1897 (pl. 47-50, col. 165-172)

# Hôpital psychiatrique de Ville Evrard

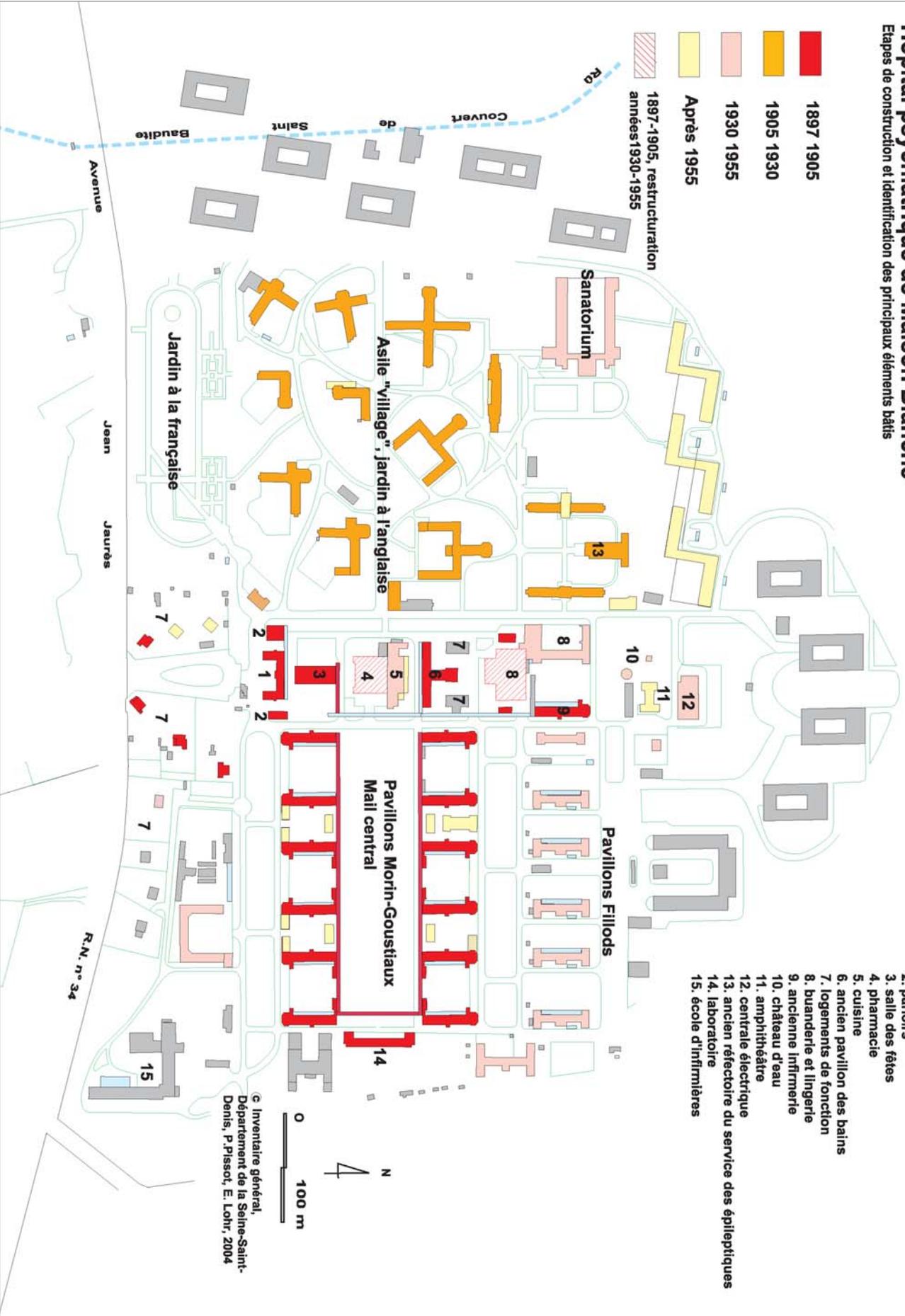
Identification des principaux édifices et ensembles bâtis





# Hôpital psychiatrique de Maison Blanche

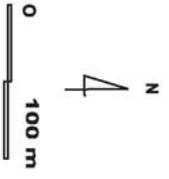
Etapes de construction et identification des principaux éléments bâtis



- 1. administration
- 2. parloirs
- 3. salle des fêtes
- 4. pharmacie
- 5. cuisine
- 6. ancien pavillon des bains
- 7. logements de fonction
- 8. buanderie et lingerie
- 9. ancienne infirmerie
- 10. château d'eau
- 11. amphithéâtre
- 12. centrale électrique
- 13. ancien réfectoire du service des épileptiques
- 14. laboratoire
- 15. école d'infirmières

- 1897 1905
- 1905 1930
- 1930 1955
- Après 1955
- 1897-1905, restructuration années 1930-1955

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, P. Pissot, E. Lohr, 2004



## Ville-Evrard

L'accès à l'hôpital se fait par une large allée plantée de marronniers qui distribue les différentes parties constitutives du site : à droite un jardin d'agrément, les pavillons Pinel et Esquirol et l'asile primitif ; à gauche, la ferme et la maison de santé.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard**  
Allée de Ville-Evrard, bordée de chaque côté d'une double rangée de marronniers  
© CG93, DCJS, B pat., cl. E. Lohr, 2003



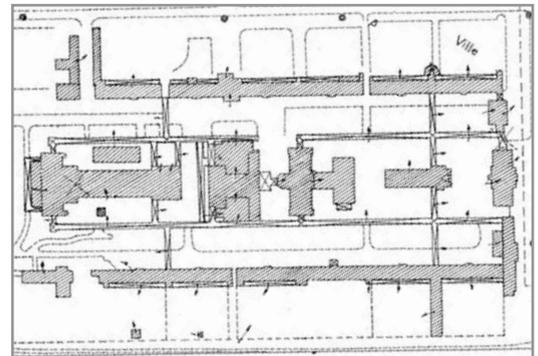
**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard**  
Jardin d'agrément à droite de l'entrée de l'hôpital.  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

## L'asile de Lequeux

### *Le plan*

" Le plan d'un hospice d'aliénés n'est point une chose indifférente (...) La distribution générale doit offrir un ensemble régulier, et les bâtiments doivent être symétriques et disposés sur des lignes droites parallèles. Cette disposition quoiqu'un peu monotone par son uniformité, a cet avantage qu'elle offre une masse imposante qui agit sur l'esprit des malades. " (Esquirol, *Des établissements des aliénés en France et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés*, 1819 ).

L'ensemble rigoureusement ordonnancé construit par Paul-Eugène Lequeux s'inspire du principe d'architecture psychiatrique énoncé par Esquirol en 1818, où l'esthétique formelle participe au programme thérapeutique. Il présente un plan de deux alignements parallèles de 6 pavillons, séparés par une vaste cour arborée occupée au centre, sur une ligne axiale par les services qui assurent un cloisonnement physique des hommes à droite, et des femmes à gauche en entrant. L'entrée se fait sous porche, de part et d'autres du bâtiment d'administration, les circulations sont guidées par le système de galeries couvertes qui irriguent le site, offrant abri contre les intempéries et un cheminement pour le déplacement des patients autorisés à sortir. A l'origine, la plupart des malades étaient en effet cantonnés à leur quartier, qui associait pavillon et



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard**  
**Asile d'aliéné**

Plan cadastral et vue aérienne de l'asile conçu par P.-E. Lequeux  
© CG93, DCJS, B pat., cl. E. Lohr, 2003



jardin clôturé, situé ici à l'arrière des pavillons. On voit encore aujourd'hui les auvents vitrés sur la façade postérieure des pavillons, soutenus par d'élégants piliers en fonte qui assuraient la transition du pavillon vers le jardin, et délimitaient une terrasse pour le séjour des malades.

Si la suppression des pavillons de bains a quelque peu modifié la composition de Lequeux, en accentuant son caractère longitudinal, les nouveaux bâtiments de services s'inscrivent dans le dessin prédéfini du plan, par la reprise du système de galeries dans un style " années 1930 " en béton et brique. Le renouvellement des constructions utilitaires inhérent au fonctionnement d'un établissement public trouve ici une expression intéressante qui allie la continuité à l'expression stylistique propre de chaque époque.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Galerie couverte  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Galerie couverte, style "années 30"  
© CG93, DCJS, B pat, cl. E. Lohr, 2003

### *Un ensemble néo-classique*

La rigueur et l'harmonie du plan étaient supposées impressionner favorablement les malades. Le plan mais aussi le dessin des façades, d'un néo-classicisme sobre : les pavillons comptent quatre travées de part et d'autres de la travée centrale avec baie jumelée et fronton en avancée ; cette saillie a pour fonction de rythmer l'élévation et de signaler la présence intérieure centrale de l'escalier qui distribue les deux parties de chaque pavillon. L'étage est séparé du rez-de-chaussée par un bandeau mouluré filant ; les baies, légèrement cintrées avec chambranle à crossettes sont à petits carreaux pour renforcer la résistance des fenêtres. Monument de l'architecture rationaliste, cet ensemble a été reconnu comme tel par l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 9 octobre 1996.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Façade postérieure d'un pavillon, avec jardin et marquise en verre  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Enfilade des pavillons sur cour, ancienne division des hommes.  
© CG93, DCJS, B pat, cl. E. Lohr, 2003

Des bâtiments de service d'origine, sur l'axe central de la composition, ont été conservés le bâtiment d'administration et les deux parloirs, la chapelle, le bâtiment des services généraux et le château d'eau. Les trois premiers dégagent la même austérité, le même dépouillement que les pavillons à quelques détails près, propres aux bâtiments publics de cette époque.

Le bâtiment d'administration possède ainsi un avant-corps central de quatre niveaux, flanqué de deux ailes de trois niveaux ; la porte centrale encadrée d'un portail à deux rangs de pilastres, surmontée de deux médaillons portant les inscriptions de Caritas et Scientia et au centre " Liberté, égalité, fraternité ", les trois fenêtres centrales du premier étage sont surmontées d'un petit fronton triangulaire. Il abritait à



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Bâtiment des services généraux, Lequeux architecte, 1864-1868.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Bâtiment d'administration, Lequeux architecte, 1864-1868.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

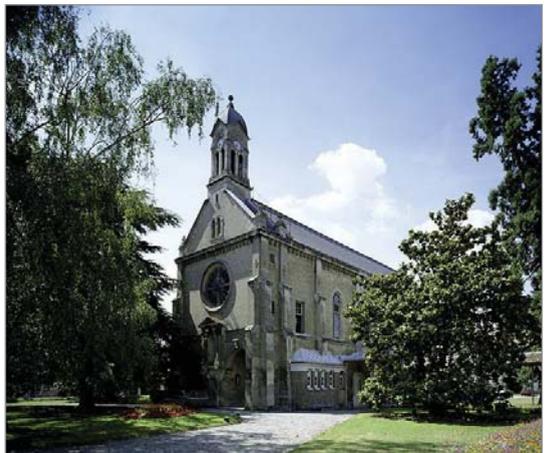


**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Bâtiment d'administration, vue intérieure du hall d'accueil, Lequeux architecte, 1864-1868.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

l'origine les bureaux de direction, les archives, l'économat, les parloirs, le cabinet du médecin chef. Il abritait également le logement de l'ensemble des personnels devant être logés sur place : concierge, directeur médecin en chef, commis principal, aumônier, médecin adjoint, pharmacien adjoint, économe et commis d'économat et les internes tout en haut, disposition qui sera abandonnée un demi siècle plus tard à Maison-Blanche pour éviter la promiscuité entre direction et personnel secondaire.

La présence de la chapelle est à noter puisqu'elle n'est pas systématique dans les asiles d'aliénés de cette époque. L'étroitesse de la nef, surmontée d'un lanterneau, lui confère un aspect très élancé et gracieux. Désaffectée depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle a été reconvertie en bureaux.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**

Chapelle, Lequeux architecte, 1864-1868.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

Le château d'eau est intéressant. Tandis que la structure intérieure est ronde, construite en meulière, l'édifice tel que nous le voyons est un habillage employant des matériaux divers : pierre de taille, brique, fer, bois. La partie supérieure en pans de bois (qui apparaît à l'intérieur dans la salle des citernes) est recouverte à l'extérieur par des plaques métalliques.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Château d'eau  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**

Vue intérieure du château d'eau  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



Entièrement désaffectée, la grande cuisine " années 1930 ", est également remarquable. On ne découvre sa grande voûte en béton, recouverte de mosaïque de carrelage cassé en opus incertum, dissimulée en façade par un toit à double pente. qu'en pénétrant à l'intérieur de l'édifice.

L'amphithéâtre, situé à l'extrémité de la composition est une petite construction de brique des années 1950, au charme discret qui ne dévoile son identité que sur sa façade pignon tournée vers le sud : une porte métallique monumentale, encadrée par un porche en béton à tympan triangulaire lisse soutenu par deux colonnes, confère à cette partie de l'édifice un caractère solennel, un air de chapelle qui contraste avec l'aspect pavillonnaire que l'on rencontre de prime abord.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Cuisine " années 1930 " désaffectée, vue intérieure  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Amphithéâtre  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



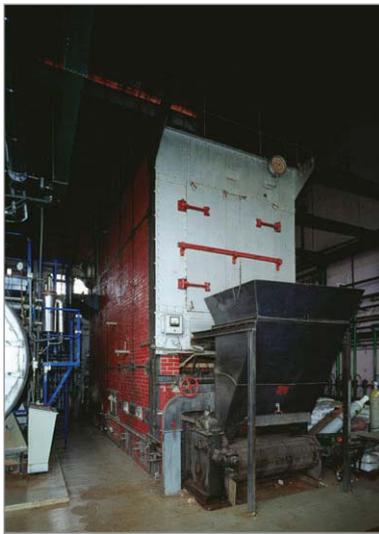
**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Asile d'aliénés**  
Cuisine " années 1930 " désaffectée, vue extérieure  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

La centrale thermique construite dans les années 1940-50 a son pendant à Maison-Blanche. La structure métallique permet de dégager un beau volume intérieur et extérieur. Le parement en brique rouge lui confère un aspect très typé, caractéristique des constructions des années 1950. Elle conserve à l'intérieur la chaudière Babcock-Wilcox d'origine, aujourd'hui désaffectée. Elle remplace l'édifice construit par l'architecte Morin-Goustiaux, en même temps que Maison-Blanche, qui se situe à droite de l'entrée du site, sur la Nationale.



#### Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard

Ancienne centrale électrique, puis ateliers mécaniques, Morin-Goustiaux architecte, 1897-1900  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



#### Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard

à droite :  
Centrale électrique,  
© Inventaire général,  
Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles,  
ADAGP, 2003

à gauche :  
ancienne chaudière à  
charbon  
© Inventaire général,  
Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles,  
ADAGP, 2003



## La ferme

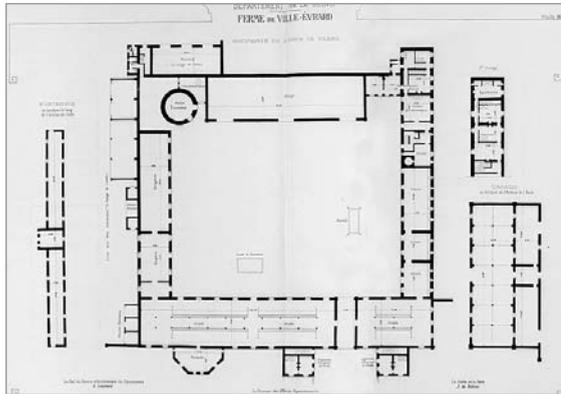
La ferme constitue un exemple très rare d'ensemble agricole en bon état de conservation aussi proche de Paris. Cet ensemble très pittoresque est la partie la plus ancienne du site, bien qu'en grande partie reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle regroupe un ensemble de bâtiments qui s'étendent le long de l'allée de Ville-Evrard, à l'exception des deux porcheries : la petite, située en arrière du quartier des travailleurs et de la centrale électrique, et la grande, à l'extérieur du site de l'hôpital, le long de la route nationale. Les bâtiments principaux de la ferme forment un quadrilatère autour d'une vaste cour pavée d'exploitation : l'étable au sud-ouest, les anciennes bergeries et la maréchalerie au nord-ouest, un pigeonier dans l'angle nord, une grange au nord-est, un corps de logis, et une écurie au sud-est.

Le corps de logis constitue la partie bâtie la plus ancienne de l'ensemble, les caves voûtées et l'élévation l'attestent ; si sa forme peut laisser penser que sa construction remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, en revanche il ne figure pas sur les plans avant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'ouest de cet ensemble s'étend une deuxième cour, toute en longueur, appelée cour des communs, qui dessert notamment le bâtiment de logement des jardiniers, édifice au charme bucolique qui donne à l'arrière sur le jardin, le potager et les serres. Plus à l'ouest encore à proximité du nouveau restaurant, on trouve une deuxième grange du XIX<sup>e</sup> siècle. Affermée ou exploitée en direct par les malades de l'hôpital, la ferme a toujours servi à l'approvisionnement de l'hôpital. Elle constitue un très beau témoin du passé agricole de la banlieue.

**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - la ferme**

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B.Vialles, ADAGP, 2003



Ferme, vue de l'angle nord de la cour d'exploitation.



Ferme, vue de l'angle nord de la cour d'exploitation.



Ferme, vue de l'angle sud-ouest de la cour d'exploitation.



Ferme, façade postérieure du corps de logis.



Ferme, bâtiment des jardiniers.



Grange XIX<sup>e</sup> siècle, longeant l'allée de Ville-Evrard



Ferme  
à gauche : Vue intérieure de  
l'ancienne étable.



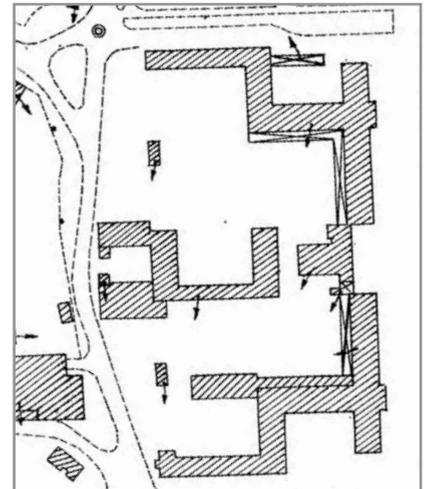
à droite :  
Vue intérieure du pigeonnier

## Le quartier des travailleurs

Les quartiers dits " Pinel " et " Esquirol " ont été construits dans un style très austère par l'architecte Maréchal en 1876-1880 à l'ouest de l'asile, le long de l'avenue de Ville-Evrard, pour accueillir des malades occupés aux travaux en atelier et aux champs.

La nouvelle fonction de l'établissement à partir de 1897 exigeait des réaménagements importants intégrant les contraintes pour la cure des " buveurs " : installation des services généraux au centre afin d'être autonome de l'asile et éviter les contacts avec l'extérieur (le personnel de ce service se voyait imposer l'abstinence), isolement du reste de l'asile par des grands murs.

L'ensemble est agrandi vers 1913 par la construction de deux nouveaux bâtiments en meulière et brique réalisés par l'architecte Loiseau formant le prolongement de chaque aile vers le fond du jardin, pour abriter l'infirmerie, à rez-de-chaussée et orientée au midi, dont toutes les chambres sont vitrées dans leur partie supérieure et donnent sur un couloir pour faciliter la surveillance ; en face, de même facture, une aile pour abriter le service des agités.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard**  
**Quartier des travailleurs**

Extrait de plan cadastral montrant les deux quartiers Pinel et Esquirol de part et d'autre d'un axe central



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Quartier des travailleurs**

Vue aérienne générale

© CG93, DCJS, B pat, cl. E. Lohr, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Quartier des travailleurs**

Pavillon d'entrée, Maréchal architecte, vers 1880.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Quartier des travailleurs**

Vue du quartier (Pinel ou Esquirol) depuis la cour intérieure.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Quartier des travailleurs**

Aile construite par R. Loiseau vers 1913

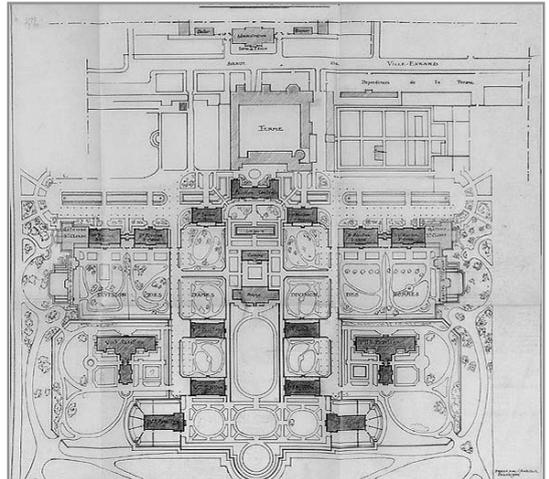
© CG93, DCJS, B pat, cl. E. Lohr, 2003

## La maison de santé

Réservée aux malades fortunés, la " maison de santé " propose un plan fort différent de celui de l'asile, privilégiant le confort, l'individualisation des espaces et des lieux de vie. Conçue comme un établissement de repos et de cure, elle abandonne la rigueur de l'alignement des pavillons au profit d'une composition plus fine, tout en respectant la symétrie. On distingue ainsi aujourd'hui sept pavillons pour chaque division (celle des hommes à droite et celle des femmes à gauche), de part et d'autre de l'ancien château Donzelot, qui commande l'axe central sur lequel sont répartis les services (lingerie, cuisine et ancien pavillon des bains). La multiplication des pavillons répondait à l'impératif de classification des malades en fonction du degré d'agitation, doublé à la maison de santé par une répartition des malades en trois classes " pécuniaires " avec des niveaux de confort différents (chambres individuelles ou partagées, catégories de mobilier etc.) .

Construit vers 1830 par le Général Donzelot à l'emplacement de l'ancien château de Ville-Evrard, le " château " a été transformé dès 1875 en bâtiment de service commun aux deux sexes et en pavillon pour les malades de première classe. Il est aujourd'hui complètement dénaturé par un enduit ciment qui a fait disparaître les détails de la modénature, que l'on ne devine qu'au niveau de l'encadrement de la porte d'entrée. Le hall d'entrée est dallé de marbre blanc et noir avec un motif polychrome en demi-cercle, devant la porte-fenêtre ouvrant sur le jardin.

Les pavillons témoignent des trois phases de construction de l'établissement. Les premiers pavillons ont été construits par Lequeux à la suite de ses travaux pour l'asile, travaux complétés par Maréchal (" Normandie " et " Alsace " puis " Picardie " et " Daniel Ferry ", " Champagne " et " Savoie ", reliés par deux par une galerie couverte) à la mort de l'architecte. Ces pavillons de plan rectangulaire, à un étage, comptent 7 travées pour les premiers et 9 pour les autres. La modénature est semblable dans les deux cas : soubassement en meulière apparente, façades crépies qui contrastent avec l'aspect lisse des encadrements de fenêtre, des bandeaux et corniches, des chaînages d'angle qui encadrent les décrochements de façade (avancées latérales chez Lequeux et centrales pour Maréchal, avec reprise du motif de l'avant-corps au niveau



**Ville-Evrard - " Maison de santé "**

Plan de l'ancienne maison de santé, 1907

© Inventaire Général, Département Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, AD Seine-Saint-Denis, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé**  
Pavillon du gardien, Lequeux ou Maréchal architecte, vers 1875

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé**  
Vue de l'ancien château Donzelot, transformé en bâtiment de service pour la maison de santé vers 1870.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

de la toiture). Sur la façade postérieure, une terrasse couverte d'un auvent vitré assure la transition avec le jardin, délimité du reste du parc par un mur ou muret en meulière.

Tous les édifices construits au cours des années 1880 s'inscrivent dans la continuité des premiers pavillons adoptant les mêmes partis pris architecturaux, la même sobriété ; à noter quelques décors de céramique très épars sur les façades des pavillons. Un pavillon d'isolement est conservé à l'extrémité nord-est du pensionnat, avec son mur d'enceinte, ainsi que l'ancien pavillon du gardien qui marquait l'entrée du pensionnat, un " pavillon pour agités " et l'amphithéâtre.



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé**  
Vue arrière avec jardin de l'un des pavillons construit par Maréchal, vers 1870-1875.  
© CG93, DCJS, B pat, cl. E. Lohr, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé**  
Pavillon, Maréchal architecte, 1876-1880  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé**  
Ancien pavillon cellulaire  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé**  
Pavillon de traitement continu, Loiseau architecte, 1907  
© CG93, DCJS, B pat, cl. M. Couronné, 2003

**Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé**  
à droite :  
Château d'eau  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



La troisième tranche constitue clairement une innovation thérapeutique et architecturale, puisqu'il s'agit de la mise en œuvre du principe de surveillance continue (élaboré par l'aliéniste Parchappe au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) par la création de deux pavillons au plan complexe, réalisés par l'architecte Raphaël Loiseau en 1907. La décision de créer ces deux pavillons spécifiques fut prise en 1902, et fit l'objet d'études approfondies pendant cinq ans. Leur plan en T permettait de séparer au sein d'un même bâtiment les malades agités des malades calmes. Les deux édifices sans étages, construits en meulière, aux volumes travaillés, évoquent les villas à l'italienne, avec terrasse couverte, décor très soigné en sgraffite de frises florales et motifs d'oiseaux qui courent le long du bâtiment dans sa partie haute. Ces deux pavillons ont fait l'objet d'une protection au titre des monuments historiques.

Pour finir il est indispensable d'évoquer le parc remarquable de la maison de santé, vestige de l'ancien parc du château, retravaillé pour les besoins de la division de l'espace par quartiers (découpage de l'espace par les murs), puis redessiné par Raphaël Loiseau : il vient épouser le dessin du " lac " (visible sur tous les plans depuis le XVII<sup>e</sup> siècle) aujourd'hui malheureusement laissé à l'abandon, car séparé de la maison de santé par des grilles afin d'éviter les accidents. Le parc est parsemé des statues, elles aussi contemporaines du château, protégées mais en fort mauvais état de conservation.

Le parc est constitutif de la composition architecturale de l'établissement, qui tournait délibérément le dos à l'asile et à la ferme pour s'ouvrir sur ce parc paysager. Cette organisation de pavillons intégrés au parc va inspirer, au tournant du siècle, le courant de l'architecture asilaire qui refuse le plan symétrique trop rigide, désormais jugé stigmatisant pour les patients.



#### Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard - Maison de santé

Statues de l'ancien parc du château, aujourd'hui disséminées notamment dans les jardins de la " maison de santé ". Protégées au titre des monuments historiques, elles sont cependant en assez mauvais état de conservation. Le groupe sculpté représentant le combat entre un homme et un tigre, situé sur le parvis de l'ancien château, est signé François-Hippolyte Peyrol (1856-1929). Le modèle en fut présenté au Salon de 1894 et publié dans le Monde Illustré.

© Inventaire Général, Département Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

## Maison Blanche

L'hôpital de Maison-Blanche est composé de plusieurs ensembles architecturaux distincts ayant chacun une identité paysagère forte et traduisant l'évolution des conceptions architecturales et aliénistes au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Incarnation architecturale de la remise en cause progressive d'une psychiatrie coercitive au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le site de Maison-Blanche se distingue aujourd'hui avant tout par le dialogue parfait entre les ordonnancements architecturaux et paysagers.

### Le plan

Le plan symétrique élaboré tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle pour les constructions hospitalières, solidement ancré dans la tradition académique, continue à séduire au tournant du siècle par son efficacité et ses références au répertoire classique ; il correspond sans doute à l'idéal porté par la III<sup>e</sup> République à travers ses institutions publiques. Aussi, le plan général de l'hôpital de Maison-Blanche, dessiné à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'architecte Morin-Goustiaux, est-il symétrique, avec deux ensembles de pavillons répartis de part et d'autre d'un axe central regroupant les services généraux : à droite de cet axe se trouve aujourd'hui la partie réalisée du plan (1897-1900), soit deux rangées de six pavillons parallèles entre eux, placés en équerre par rapport à un mail central. Le plan ayant remporté l'assentiment du jury en 1897 prévoyait la construction d'un ensemble identique de l'autre côté de l'axe central, qui ne sera jamais réalisé. Au tournant du siècle, les médecins commencent en effet à s'insurger contre le formalisme du plan symétrique. Paul Sérieux, Directeur Médecin en chef des Asiles d'aliénés de la Seine à Ville-Evrard dénonce dans un rapport qu'il publie en 1903 après un voyage en Allemagne, Suisse et Italie, " l'ère de satisfaction et d'ignorance des réformes réalisées au-delà de nos frontières " depuis une quarantaine d'années. Il préconise le système des pavillons dispersés, à petit effectif et dirige en ce sens la construction du deuxième ensemble de pavillons, à gauche de l'axe central, les nouveaux services dits " villages " de Maison-Blanche.

Tout l'intérêt du site réside dans le contraste entre ces deux modèles hospitaliers juxtaposés.

### L'ensemble Morin-Goustiaux

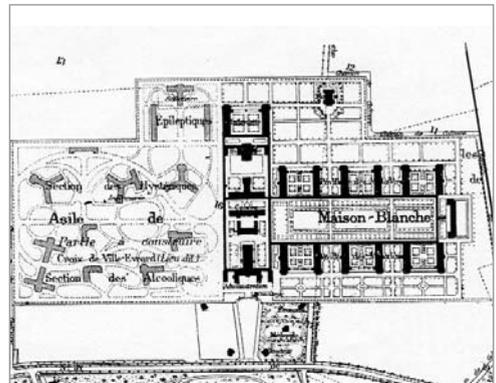
L'entrée du site sur la route nationale est signalée par la présence de petits pavillons pittoresques disposés en diagonale et encadrant la composition de l'allée - avec fontaine



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

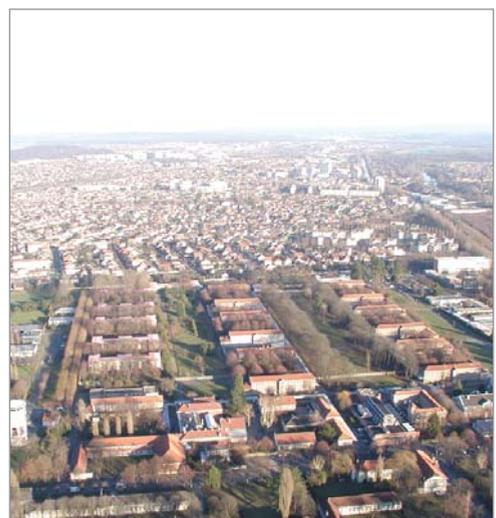
Vestiges de la pergola dans le jardin à la française, le long de la RN 34.

© Inventaire général, Département de Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

Plan de Maison-Blanche publié en 1900 montrant à droite la partie construite sous la direction de Morin-Goustiaux à peine achevée et à gauche le plan modifié pour la deuxième tranche des travaux. Extrait de *Notice sur les asiles publics d'aliénés*, Paris, impr. Chaix, 1900.



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

Vue aérienne de la partie est de l'hôpital avec agencement rythmé des pavillons à la perpendiculaire d'un grand mail.

© CG93, DCJS, B pat., cl.. E. Lohr, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

Ancien pavillon du directeur, Morin-Goustiaux architecte, 1897-1900

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

Bâtiment d'administration, Morin-Goustiaux architecte, 1897-1900

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

Grand mail central.

© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

et statue - qui mène à la grille d'entrée de l'hôpital. Il s'agit des pavillons du personnel supérieur (médecin chef, directeur, économiste, pharmacien). Leur situation en avant du site hospitalier, correspond au souci de loger le personnel de direction et d'intendance au plus près, tout en leur ménageant un espace de liberté. Cette disposition constitue une nouveauté programmatique à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui vient remédier aux désagréments provoqués par la disposition que l'on trouve par exemple dans le bâtiment d'administration à Ville-Evrard, qui regroupait à la fois les bureaux et les logements de toutes les catégories de personnels.

En avançant vers la grille et le pavillon du gardien (le pavillon d'origine est démoli) s'impose au visiteur la composition monumentale formée du bâtiment d'administration et des deux parloirs qui le flanquent, édifiés dans un style néo-Louis XIII. L'appareil décoratif en stuc et la mise en scène architecturale contrastent avec la sobriété du reste de l'établissement. Le plan en U du bâtiment d'administration forme une cour d'honneur menant à l'entrée, précédée de quelques marches ; la travée centrale bénéficie d'une mise en valeur décorative particulièrement riche et soignée (refends sur la hauteur du rez-de-chaussée et du premier étage, prolongés au niveau de la toiture en ardoise à la mansart par un entablement portant cartouche ; colonnes, clés d'arc, consoles, corniches, etc), tandis que le reste de la façade est scandé par les bustes de célèbres aliénistes (Parchappe, Pinel, Esquirol et Ferrus) qui rendent hommage aux avancées de la psychiatrie. Le parloir de droite a été agrandi en respectant le style d'origine, brique rouge et chaînages d'angles en pierre, décors stuqués.

A droite de cet ensemble se déploie la composition des pavillons d'hospitalisation des deux premières sections : deux fois six pavillons, parallèles entre eux et perpendiculaires à un grand mail central de trois rangées de marronniers délimitant un espace central de pelouse, fermé à l'est par un pavillon plus bas, aujourd'hui noyé dans la végétation (ancien pavillon des "gâteuses", puis laboratoire).

La classification pavillonnaire reste de rigueur, doublée d'un impératif hygiéniste. Comme à Ville-Evrard, le principe de bâtiments à un seul niveau a été rem-



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Voie longeant le mail avec galerie couverte desservant les pavillons des malades  
© CG93, DCJS, B pat, cl. E. Lohr, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-blanche**  
Pavillon des malades, vue d'ensemble  
© Inventaire général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-blanche**  
Vue aérienne des pavillons avec les extensions des "salles de jour" des années 1960. Entre les pavillons, les espaces de jardin et de cour arborés.  
© CG93, DCJS, B pat, cl. E. Lohr, 2003

placé pour des raisons d'économie par des constructions à rez-de-chaussée et un étage. Les pavillons sont desservis par une galerie couverte, l'entrée se fait sur cour (aujourd'hui encombrées par les petites constructions en brique réservées à l'ergothérapie). La façade postérieure donne sur un jardin auquel on accède par un auvent vitré. Les jardins sont délimités par des murs bahuts, qui ménagent une perméabilité visuelle entre les jardins et le mail.

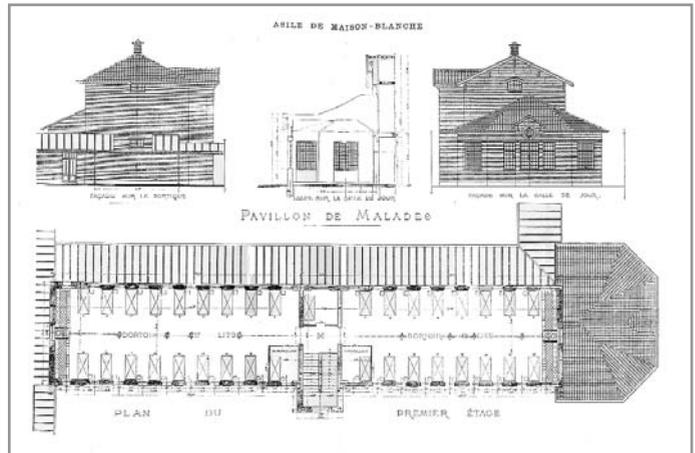
Ce système d'espaces différenciés et individualisés (cours et jardins) répond à l'impératif d'accueillir au sein d'un ensemble urbain fortement ordonné, des populations " aliénées " avec des différences comportementales marquées (" calmes ", " semi-agitées ", " agitées ", " gâteuses ").

Autant que la composition urbaine, le choix des matériaux et le parti pris décoratif contribuent à l'ambiance toute particulière du site. L'asile conçu au tournant du siècle par l'architecte Morin-Goustiaux témoigne des hésitations d'une période de transition. Il y adopte la formule classique du plan symétrique en y incluant des propositions nouvelles, permettant à l'architecture de s'écarter quelque peu des rigueurs du fonctionnalisme. Les propositions nouvelles intègrent la notion de confort et d'agrément ; l'emploi de matériaux conformes à l'âge industriel, la brique et le fer, répondent au souci affiché par l'administration de construire à moindre frais, mais aussi à la possibilité qu'offrent ces matériaux en terme de variations décoratives économiques.

*" La même idée qui nous a amené à exposer les pavillons le plus gaiement possible, a présidé au choix des matériaux employés pour leur construction, nous avons cherché à leur donner un aspect riant, c'est la raison qui nous a fait préférer la brique, mais la brique de deux couleurs, blanche et rouge, avec des frises décorées qui couronnent chaque habitation ; les appuis fenêtres sont également décorés par des combinaisons spécifiques de brique. Un brin de recherche nous a même conduit à employer quelques briques émaillées de couleurs qui jettent ça et là leur note éclatante et apportent ainsi leur contingent de gaieté en amusant l'œil par la diversité des tons et la disposition variée des dessins de frises, ce qui nous change avantageusement (...) de cet aspect funèbre et clausttral*



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Pavillon des malades, détail des décorations en briques polychromes sur le pignon  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



de la généralité des asiles. " (Morin-Goustiaux, *Construction du cinquième asile d'aliénés de la Seine, dit de la Maison-Blanche, Ville-Evrard*, Paris, 1897, 48 p.)

Autre marque d'un confort naissant, les " salles de jour " remplacent les " chauffoirs " en bout de bâtiment, formant des semi-rotondes à pans coupés ; lieux de grande clarté, elles permettaient au regard de s'étendre vers l'horizon. Des extensions qui prolongent les demi-rotondes construites dans les années 1960 en reprennent la modénature polychrome.

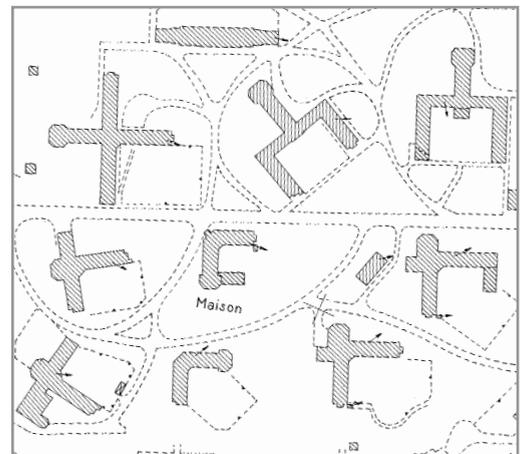
Ainsi, cette partie de l'hôpital, qui allie la régularité d'un projet scolaire au mode de bâtir industriel et au pittoresque naissant, témoigne globalement d'un nouveau mode de représentation architectural, pourtant bientôt critiqué.

### L'asile parc ou asile-village

Cette partie de l'hôpital, située à gauche de l'administration en entrant constitue le désaveu par les contemporains de la proposition de Morin-Goustiaux. Rare exemple d' " asile parc ", il comprend six pavillons à rez-de-chaussée, et six autres à un étage, tous disséminés dans un " jardin à l'anglaise ", construits peut-être par Raphaël Loiseau, architecte départemental de la Seine et mis en service en 1909.



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Vue aérienne des pavillons répartis de façon aléatoire dans un jardin à l'anglaise, vers 1909  
© CG93, DCJS, B pat., cl. E. Lohr, 2003



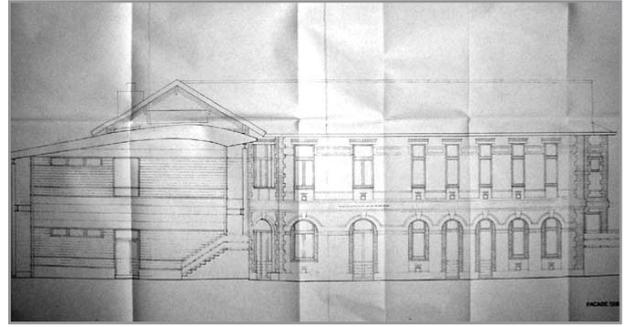
**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Extrait de plan cadastral montrant les pavillons à l'ouest de l'axe central, correspondant à la notion d' " asile village " développée au début du XX<sup>e</sup> siècle



### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Vues des pavillons édiés au cours d'une deuxième phase de construction de l'asile de Maison-Blanche, dans la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Répartis dans un jardin à l'anglaise, ces pavillons se distinguent les uns des autres par la variété de leurs plans et élévations et dessinent à l'intérieur du parc une multitude d'espaces différenciés. La sobriété de la modénature sous forme de bandeaux de briques rouges filants tout le long des façades rappelle discrètement l'homogénéité et la cohérence du programme.  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



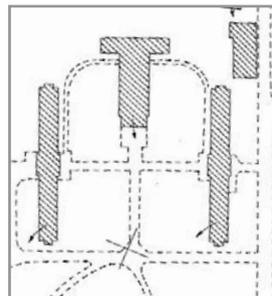


#### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Certains pavillons ont fait l'objet d'extensions au cours des années 1980-90. Ici, la rénovation de l'unité de soin 43, façades ouest (photo) et est (dessin), par O. Delaittre, I. Crosnier, S. Besson et F. Sogno, architectes DPLG, en 1994.  
© CG93, DCJS, B pat., cl. E. Lohr, 2003

" La nouvelle section de Maison-Blanche, composée de pavillons non contigus, continue à être fort appréciée des malades. Elle présente un heureux aspect de maisons particulières disséminées dans un parc ; cette nouvelle partie de l'asile, riante, ne produit pas sur les visiteurs, comme tant de nos vieux asiles, cette triste impression de caserne, de prison. " (Rapport sur le service des aliénés, Préfecture de la Seine, Paris, Chaix, 1910, Rapport de M. le Dr. Bonnet, médecin-chef de la 4e section, p. 343).

La qualité des pavillons réside dans la variété des plans (en croix, en V, etc.) et des élévations, dans la sobriété du dessin des façades crépies (crépi tyrolien), animées par des bandeaux et arcs de briques rouges, par le dessin des ouvertures cintrées de certains d'entre eux. La variété des plans renvoie au caractère aléatoire de l'agencement paysager propre au jardin dit à l'anglaise, elle dessine par ailleurs une multitude d'espaces extérieurs individualisés, adaptés au mode de prise en charge des patientes. On ne retrouve ce type de plan que dans de très rares établissements construits ou projetés à la même époque. Maison Blanche constitue la première réalisation connue à ce jour de ce type d'asile. Celui de Fleury-les-Aubrais, près d'Orléans, qui relève entièrement de cette formule, ouvre en 1913. La conception d'asile-village, née en Allemagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne sera préconisée par la psychiatrie institutionnelle qu'après la Deuxième guerre mondiale



#### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Ancien réfectoire de la section réservée aux malades épileptiques, 1900-1909  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

Au nord de cet ensemble d'abord réservé aux alcooliques, trois pavillons forment la section des épileptiques : deux pavillons de soins encadrant un pavillon réfectoire. Ce dernier est des plus intéressants : brique polychrome, arc cintré, décor peint et sgraffite. L'édifice se distingue également par la présence d'un petit clocheton qui rappelle sa fonction de réfectoire. Il est mis en valeur par l'allée de platanes qui en permet l'accès.



### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Salle des fêtes, Morin-Goustiaux architecte, 1897-1900, façade est  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Vue intérieure d'origine de la salle des fêtes. Carte postale ancienne.

© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, repro. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003/SERHEP

## Les services

Entre les deux ensembles pavillonnaires et derrière le bâtiment d'administration s'échelonnent sur l'axe central les services généraux reliés par un système de galeries couvertes. Comme à Ville-Evrard, les galeries sont d'origine et ont fait l'objet de raccords dans un style propre aux années 1930-50, au moment des travaux d'agrandissement de la cuisine.

La salle des fêtes constitue un bel édifice, construit suivant une typologie de halle de marché ou de gare. Sa structure métallique, autrefois visible à l'intérieur et fort belle à en croire les cartes postales anciennes qui témoignent du volume intérieur initial, est entièrement cachée par un cloisonnement et plafonnement intérieur. Les quatre façades affichent une décoration semblable aux pavillons et aux autres services d'origine, qui constitue la marque de l'architecture de Morin-Goustiaux sur le site : brique polychrome rouge et jaune, décor ponctuel de briques glaçurées. Les façades sont par ailleurs rythmées par



### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Pharmacie et cuisine. La surélévation et les extensions réalisées à partir des années 1930 reprennent le style, les décorations et les jeux de polychromie du bâtiment de la pharmacie d'origine.

© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Cuisine, extension années 1930. Couvrement en gradin, anciennement salle des marmites. Revêtement en carrelage cassé, opus incertum, conservé sous les combles.

© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



### Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche

Cuisine, vue intérieure du magasin. La structure porteuse de poteaux en béton permet de dégager un important espace intérieur pour les nécessités du stockage. Eclairage intérieur zénithal par assemblage de panneaux de pavés de verre ; initialement, le même système éclairait le sous-sol en second jour.

© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003

des pilastres monumentaux, et couronnées par des frontons avec ouvertures en plein-cintre au sud et au nord et décor de sgraffite à l'est et à l'ouest.

La pharmacie et la cuisine constituent un ensemble très complexe dont l'hétérogénéité traduit la multiplicité des interventions successives pour agrandissement et mise aux normes. Elles n'en présentent pas moins un certain intérêt. La pharmacie est d'origine, mais le bâtiment a subi une surélévation et une extension intéressante comme exemple de reprise du style primitif fait d'alternance de bandeaux de briques rouges et jaunes. La cuisine se distingue par la marquise en béton et pavés de verre qui marque l'entrée sur la façade est, mais surtout par la qualité de l'espace inté-



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

à gauche :  
Ancien pavillon des bains  
© CG93, DCJS, B pat., cl.  
E. Lohr, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**

à droite :  
Château d'eau  
© Inventaire Général,  
Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles,  
ADAGP, 2003

rieur du magasin, éclairé par une couverture en pavés de verre (le sous-sol est éclairé en second jour par un système similaire), entièrement dégagé par une structure porteuse de poteaux en béton armé. Une des salles de la cuisine bénéficie également d'un bel éclairage intérieur par le biais d'une voûte en assemblage de pavés de verre. Le volume intérieur de l'ancienne salle des marmites est occulté par un plafond rapporté, la structure des arcs en béton et la toiture en gradins ne sont plus actuellement visibles que sous combles.

La buanderie a également souffert des réaménagements successifs ; d'origine, elle ne conserve que la structure métallique rivetée de l'ancien bâtiment, entièrement noyée dans les réaménagements.

L'ancienne infirmerie, et les deux petits pavillons de désinfection sont d'origine, ainsi que l'ancien pavillon des bains, aujourd'hui crépi, qui a cependant perdu son château d'eau.

La centrale thermique, construite dans les années 1950, a son pendant à Ville-Evrard.

## Les pavillons Fillod

Au milieu des années 1930, l'hôpital se voit doté de plusieurs édifices de construction métallique industrialisée. La préfabrication constitue une réponse concrète au manque chronique de place dans l'hôpital. L'entreprise " Construction métallique Fillod " édifie ainsi sept pavillons ainsi que des garages et un pavillon d'habitation, selon un procédé breveté le 21 novembre 1928 et déjà mis en œuvre à l'hôpital psychiatrique de Villejuif en 1932 et 1933.

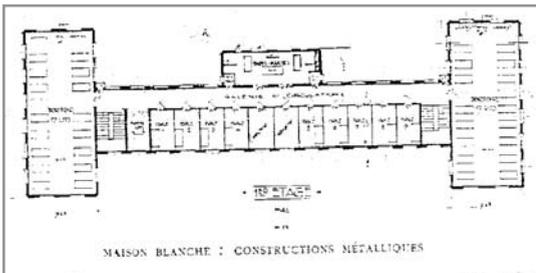
Les murs sont constitués de deux tôles d'alliage d'acier doux Martin et de cuivre semi-inoxydable, d'une largeur de 50 à 85 cm et d'une épaisseur de 3 mm, et séparées d'environ 40 cm. L'ossature du mur est fournie par un système d'entretoises formant poutre-treillis, qui lient les deux tôles par pincement mécanique (système de tubulaires fendus). L'isolation, prévue dès l'origine, est composée de paille et de sciure de bois.



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Pavillon " Fillod ", entreprise " Construction métallique Fillod ", 1933  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Vue aérienne de l'alignement des cinq pavillons de construction type " Fillod "  
© CG93, DCJS, B pat., cl. E. Lohr, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Plan d'un pavillon "Fillod" à un étage.

L'originalité du procédé réside dans le système d'assemblage mécanique, qui autorise une certaine souplesse d'adaptation dans l'emploi des tôles de largeur variable. Il permet ainsi une latitude dans la composition architecturale et donne l'occasion au concepteur de s'écarter de la construction strictement utilitaire. La construction métallique, qui se développe de façon expérimentale entre les deux guerres, vise en effet essentiellement le petit bâti domestique et les équipements collectifs utilitaires ; il s'agit d'abord de résoudre les problèmes de coûts de la construction, (la réduction des opérations de chantier réduisant le prix de revient). Avec la construction des pavillons d'hospitalisation de Maison-Blanche, la construction métallique se met au service d'une architecture monumentale.

Les bâtiments se composent d'un corps central, flanqué de deux ailes en T à chacune de ses extrémités. La façade arrière est scandée par un avant-corps central ; le premier étage est souligné par un corniche intermédiaire qui court sur toute la longueur du bâtiment. La façade avant sur jardin est précédée d'un perron avec escalier central. Le matériau de construction n'est pas affiché en façade, celle-ci étant badigeonnée d'un ton pierre afin d'homogénéiser l'apparence des parois, avec élimination des joints de liaison entre les plaques de tôle. La composition, autorisée par le procédé de mise en œuvre du matériau, affiche ainsi un classicisme moderne très dépouillé.

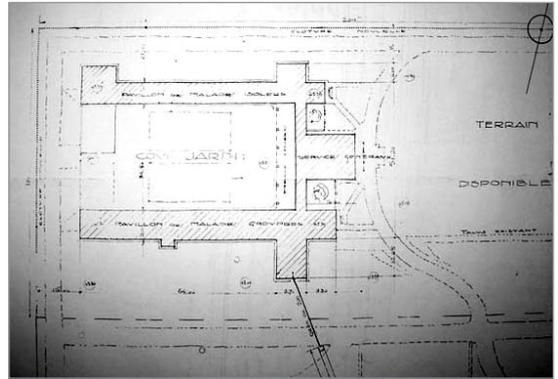
Les cinq pavillons à un étage s'inscrivent dans la composition dictée par la double rangée de pavillons de brique, disposés en peigne par rapport à la voirie. L'alignement forme ainsi un ensemble fortement rythmé qui vient compléter le grand mail central, tout en affirmant son caractère propre. Il est limité au nord par deux très beaux alignements de platanes en bordure de voirie, aujourd'hui arrivés à maturité. Chacun des pavillons est agrémenté d'un grand jardin clos ; malgré leur abandon, ils constituent aujourd'hui une nappe végétale dans laquelle s'insère le bâti pour former un magnifique ensemble paysager. Cet alignement de pavillons constitue ainsi un témoin intéressant et bien conservé de l'architecture métallique " industrielle ", aujourd'hui reconnue comme un courant de l'architecture de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

## Le pavillon des tuberculeuses

Construit à la même époque que les pavillons " Fillod ", son expression architecturale en est pourtant très éloignée. Le pavillon des tuberculeuses (plans de 1932 non signés conservés aux archives municipales de Neuilly-sur-Marne) forme en effet un ensemble imposant et bien individualisé, construit dans un style régionaliste. Le plan en U du bâtiment délimite un jardin intérieur avec, à l'arrière de l'aile centrale, une terrasse couverte où les patientes venaient se soigner au soleil. Cet ensemble constituait un ensemble relativement autonome, avec administration, services généraux et parloirs dans l'aile centrale, et deux ailes de soins, réservées aux malades agitées en cellules individuelles pour l'aile de gauche et aux malades calmes en dortoirs pour l'aile droite. L'architecture de ce sanatorium ne se rattache à aucun autre exemple français connu.



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Sanatorium  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Pavillon pour 64 tuberculeuses, plan de 1932 non signé,  
Archives municipales de Neuilly-sur-Marne



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Avant-corps central du pavillon des tuberculeuses  
© Inventaire Général, Département de la Seine-Saint-Denis, cl. J.-B. Vialles, ADAGP, 2003



**Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche**  
Vue du jardin depuis le belvédère du sanatorium.  
© CG93, DCJS, B pat., cl. E. Lohr, 2003

## Evaluation patrimoniale de Maison-Blanche

Dans le cadre de l'étude lancée par la municipalité sur un secteur d'une vingtaine d'hectares à l'est de l'hôpital de Maison-Blanche, il a paru utile de procéder à une évaluation des éléments patrimoniaux constitutifs de la qualité de l'ensemble du site. Par élément patrimonial il ne faut pas entendre exclusivement le bâtiment, mais l'élément d'une composition paysagère bâtie et végétale qui tend à constituer la qualité (et l'identité) du site. La carte présentée ci-après propose une classification différenciant trois catégories d'éléments en fonction de leur intérêt patrimonial plus ou moins grand, tel qu'il ressort de l'analyse qui précède.

## Conclusion

L'article L 123-1-7° du Code de l'urbanisme permet aux communes de définir les prescriptions de nature à assurer la protection des éléments patrimoniaux identifiés.

Cette disposition vise à interdire la démolition des éléments uniques qui méritent d'être protégés, entretenus en l'état ou restaurés dans leur état d'origine. Dans le cas où il s'agit de préserver une ambiance paysagère, on peut cependant prévoir des règles qui, si elles n'excluent pas la possibilité de certaines destructions, imposent à tout projet sur l'espace public ou privé (modification de clôture, de façade, extension, etc.) une implantation à l'alignement, un gabarit, une modénature et un accompagnement végétal respectueux du contexte.

Enfin la mise en valeur du patrimoine identifié peut être mise en œuvre à travers le maintien ou la création de transparences et de perspectives, ainsi que l'aménagement ou la requalification des abords et des espaces publics, la mise en place d'une signalétique dans le cadre d'un réseau d'itinéraires.

Le patrimoine de la ville de Neuilly-sur-Marne peut être appréhendé au sein de deux grandes entités très différentes :

- le territoire de l'agglomération proprement dite qui s'est développé entre le plateau d'Avron et la Marne, avec un quartier pavillonnaire excentré à l'est de Maison Blanche ;
- le secteur constitué par l'ensemble des deux hôpitaux, la Haute-Ile et la Marne.

Ce dernier secteur constitue un paysage singulier et remarquable : un espace de respiration dans un département fortement urbanisé, un milieu fragile et chargé d'histoire, mais aussi un territoire dont l'évolution est conditionnée par des logiques d'aménagement, de protection et de mise en valeur particulièrement difficiles à concilier et portées par de multiples acteurs.

La problématique complexe de ce secteur ne doit cependant pas occulter les atouts et les potentialités du reste du territoire communal.

### L'agglomération de Neuilly-sur-Marne

Un certain nombre d'éléments intéressants se concentrent aux abords de l'église Saint-Baudile dans le bourg ancien. Il convient en effet d'insister sur l'intérêt patrimonial de ce secteur dont la trame parcelaire correspond au noyau originel de la ville, et dont certaines constructions mériteraient d'être restaurées dans la mesure où elles constituent des témoignages rares d'un bâti caractéristique de l'architecture pré-industrielle en Ile-de-France. Si toutes les maisons du XIX<sup>e</sup> ne peuvent être conservées, il importe au moins de préserver et mettre en valeur les alignements qui constituent la qualité urbaine des rues du bourg ancien. La prise en compte de ces éléments devrait permettre la valorisation d'un quartier bénéficiant de la proximité du fleuve. Très proche, le quartier pavillonnaire du Pré fleuri constitue un ensemble intéressant dont l'évolution mérite d'être suivie de près pour éviter tout projet qui risque d'en dénaturer l'ambiance.

Plus au nord de la ville, il faut signaler la cité-jardin, rare exemple de ce type d'urbanisme dans la grande couronne parisienne, et insister également sur l'intérêt des maisons Turin, rare exemple

également de logement social individuel en accession à la propriété dont on trouve plusieurs réalisations disséminées dans la ville.

Même dans la cité des Fauvettes, qui présente les défauts habituels aux grands ensembles, on trouve des réalisations de grande qualité mises en valeur par un traitement paysager soigné.

Enfin si la commune ne recèle pas un patrimoine industriel exceptionnel compte-tenu de son histoire et de sa situation en grande couronne, l'Usine des eaux apparaît cependant comme un équipement remarquable qu'il importe de signaler.

## Les hôpitaux

Si la Haute-Ile, où le Département projette d'aménager un espace ludique ouvert au public et respectueux de l'environnement, et les berges de la Marne qui constituent un enjeu paysager important pour l'ensemble des communes riveraines, n'avaient pas lieu d'être abordées dans ce dossier, en revanche il a paru indispensable d'effectuer une approche spécifique des domaines des hôpitaux de Maison Blanche et de Ville-Evrard.

L'hôpital de Ville-Evrard est partiellement protégé au titre des Monuments Historiques ; en effet sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire :

" -les façades et toitures des bâtiments de l'ancien asile d'aliénés... ;

" -les façades et toitures de l'ancienne ferme, de l'ancien château, des deux pavillons de l'ancienne maison de Santé... ;

" -les statues du parc. "

En revanche l'hôpital de Maison Blanche ne bénéficie à ce jour d'aucune protection particulière. La commune a initié une étude préalable d'aménagement sur une vingtaine d'hectares à l'ouest du site, aujourd'hui délaissés par l'activité hospitalière et qu'elle a acquis. Cette étude sur ce secteur dit " Quartier des Hauts Champs de la Justice " a pour but d'étudier la reconversion de ce territoire. Son diagnostic confirme les qualités patrimoniales exceptionnelles du site de l'Hôpital de Maison Blanche. Le travail de repérage, d'inventaire et de documentation présenté dans les pages qui précèdent montre que la première qualité patrimoniale réside, d'une part dans la composition urbaine et paysagère très diversifiée des ensembles implantés sur le site, et d'autre part dans l'unité formée par les volumes bâtis et leur environnement paysager. Une évaluation des éléments patrimoniaux constitutifs de la qualité de l'ensemble du site a été présentée. Il semblerait utile d'établir un diagnostic plus approfondi, d'une part des bâtiments Fillod, rare exemple d'une architecture métallique monumentale, et d'autre part du patrimoine végétal qui s'est développé à l'abri de l'enceinte hospitalière et pourrait constituer un véritable arboretum.

Enfin les études et la concertation initiées par la ville de Neuilly-sur-Marne ont montré que tout projet d'aménagement sur l'un des hôpitaux doit s'inscrire dans une réflexion globale prenant en compte l'ensemble formé par les deux établissements (implantations bâties et espaces extérieurs). Une problématique identique sur le site de Belle-Idée à Genève, a suscité l'organisation d'un concours d'idées européen auprès d'étudiants en architecture. Ne serait-il pas intéressant d'engager une démarche analogue à Neuilly-sur-Marne ?

## Bibliographie

### Bibliographie générale

- Abram (Joseph), Gross (Daniel), *Bilan des réalisations expérimentales en matière de technologie nouvelle*. Plan Construction 1971-1975, Paris, Plan Construction, 1983
- Atlas de l'habitat social en Seine-Saint-Denis*, DDE 93 GEP, 1998
- Bela de Araujo (Ana), *Edification d'églises et croissance urbaine*, Université de Paris I, DEA d'histoire de l'architecture, 2001
- Bulletins historiques de l'Association François-Xavier Donzelot, n°5, 6, 7, 9 et hors série n° 4, 5 et de janvier 1987
- Charasson (Abbé Aristide), *Neuilly-sur-Marne. Ses souvenirs*, Paris, Société d'Éditions Religieuses, 1908
- Collectif, " Les cité-jardins de la région Ile de France ", *Cahiers de l'IAURIF*, n° spécial, volume 51, mai 1978
- Collectif, *Andrault-Parat*, Paris, Cercle d'Art, 1991
- Collectif, *Enquête sur le patrimoine rural et agricole en Seine-Saint-Denis*, QIPO, 1996
- Collectif, *Le parc social locatif en Seine-Saint-Denis*, Direction de l'Administration générale de la Préfecture, septembre 1983
- Collectif, *Patrimoine de la Seine-Saint Denis*, Editions Flohic, 2002
- Dumont (Anne-Marie), *Rénovation du centre ville de Neuilly-sur-Marne*, Ecole spéciale d'architecture, 1984
- Gaillard (Marc), *Andrault-Parat architectes*, Paris, Dunod, 1980
- Leclerc F. L., *65 habitations à bon marché*, Librairie de la Construction moderne, [v. 1925]
- Maillard (Henri-Pierre), *Henri-Pierre Maillard, projets et architectures 1974-1985*, Milan-Paris, Electa Moniteur, 1985
- Maitino (Hilda), Sompairac (Arnaud), *Formes urbaines et habitat social. 120 réalisations expérimentales du Plan Construction et Habitat (1978-1984)*, Paris, Ministère de l'Équipement, Plan Construction, 1986, 147 p.
- Neuilly-sur-Marne 1000 ans*, Association François-Xavier Donzelot, 1998, 270 p.

### Hôpitaux psychiatriques - Bibliographie indicative

- 1900-2000, *Maison Blanche : le Centenaire*, [actes de la journée du Centenaire de Maison Blanche, 22 juin 2000], Etablissement public de santé Maison Blanche, 2001, 169 p.
- Bader (Dr.) et Boissay (Charles), " Les asiles d'aliénés de la Seine : Vaucluse, Ville-Evrard, Bicêtre ", dans *La Nature*, 1876, t. 1, p. 98-99 [Ville-Evrard], 130-132
- Bleaudonnu G. et Le Gaufey G., " Naissance des asiles d'aliénés ", *Annales ESC*, 1975, n°1, p. 93-121
- Brincourt, " Pavillons de traitement et de surveillance continue de la Maison de Santé de Ville-Evrard ", dans *L'Architecture*, 6 sept. 1913, p. 293-297
- Dragon (Docteur Jules), *Des aliénés et des asiles d'aliénés*, Paris, Adrien Delahaye, 1875
- Hausmann, *Mémoires*, t. I, p. 464 et suiv., t.II, p. 491-498
- Leniaud (J.-M.), " Architecture psychiatrique et patrimoine monumental ", *Soins psychiatriques*, n° 142-143, août-sept. 1992, p. 59-62
- Leniaud (J.-M.), " Asiles d'aliénés, plaidoyer pour l'architecture psychiatrique ", *Monuments historiques*, n° 114, avril-mai 1981, p. 53-57
- " Les problèmes architecturaux de l'hôpital psychiatrique ", Rapport d'assistance, Jacques Boucquerel rapporteur, Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, LIVe session, Bordeaux, août-sept. 1956, Paris, Masson
- Marandon de Montyel, " Des villas-quartiers et de leur groupement en village ouvert d'aliénés ", dans *La Tribune médicale*, n° 39, 27.9.1894, suite : n° 40, 4.10.1894, fin : n° 41, 11.10.1894
- Morin-Goustiaux, *Construction du cinquième asile d'aliénés de la Seine, dit de la Maison-Blanche, Ville-Evrard, 1897*, préface de M. le Dr. Bourneville, Paris, 1897, 48 p., plan, vue perspective
- Narjoux Félix, *Monuments élevés par la ville, 1850-1879*, Paris, Vve A. Morel et Cie, 1877-1879
- Notice sur les asiles publics d'aliénés et les colonies familiales*, Assistance publique, Paris, Chaix, 1900, p. 71-78
- Nouvelles annales de la construction*, 1897, pl. 47-50, col. 165-172, " Asile d'aliénés départemental, dit de la Maison-Blanche, route nationale n°34 de Paris à Strasbourg, par Morin-Goustiaux architecte
- " Pavillons de traitement et de surveillance continue de la maison de santé de VE ", *L'Architecture*, 1913, n°36, p. 293-299
- Sérieux (Docteur P.) et Loiseau (Raphaël), *Notice avec plans et dessins sur les pavillons de traitement et de surveillance continue de la maison spéciale de santé de Ville-Evrard*, s.l.n.d., 16 p. ill. plans
- Sérieux (Docteur Paul), " L'asile d'alcooliques du département de la Seine ", dans *Annales médico-psychologiques*, 8e série, t. II, 1895, 2e semestre, p. 417-476
- " Ville-Evrard ", *Bulletin historique de l'association Fr.-X. Donzelot*, n° hs, avril 1983, rééd. nov. 1988
- Intra muros extra muros*, métamorphose de l'espace psychiatrique, le site de Belle-Idée à Genève, concours d'idées pour étudiants européens, Institut d'architecture, Université de Genève, juin 2001, 223 p.